

La Grièche



 **natagora**
Entre-Sambre-
et-Meuse


LE VIROINVOL
CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°81 – MARS 2025

Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)

Texte de Thierry Dewitte, photos de Laurent Malbrecq.

Quel oiseau !

Monsieur ou Madame tout-le-monde, dans la vie de tous les jours, connaît quelques oiseaux : la pie, le rouge-gorge, la tourterelle, le merle, la mésange, le moineau... Quand la personne commence à observer plus attentivement les oiseaux, il y a de réelles surprises comme le jaune du mâle de Bruant jaune, *'dites monsieur, c'est vraiment de chez nous ? On dirait un oiseau exotique échappé !'* Le Pic vert aussi pour ses couleurs et son comportement au sol, le Martin-pêcheur pour sa vitesse et quel émerveillement une fois posé, le Faucon crécerelle et son vol en surplage et bien d'autres encore. Mais le Cincle plongeur, là c'est vraiment « le choc ». D'abord, il est assez commun grâce à nos cours d'eau dont l'un passe parfois au bout du jardin, mais sans que l'on ait pu, jusque-là, l'observer. Puis l'oiseau en lui-même, à l'image des champions olympiques de natation : grande carrure, larges pectoraux, pour deux pattes bien ancrées dans le bas du corps, comme si « un petit maillot pouvait suffire ». Son mimétisme avec le bord de l'eau, un caillou parmi d'autre, s'il n'avait un large plastron blanc. Et puis alors, exceptionnel, un mode de vie en parfaite adéquation avec son seul et unique habitat : l'eau courante. Pour un passereau si aquatique, c'est le seul plongeur et nageur, il y a de quoi être admiratif envers cette adaptation-ces adaptations !



Photo 1 : photo de la couverture, la silhouette du cincle évoque aussi celle du troglodyte.



Photo 2 : Le Cincle plongeur, un oiseau bien costaud, qui aime affronter le courant, élément indispensable à sa présence.

Je ne peux m'empêcher de vous partager ces quelques lignes si bien écrites par Paul Géroutet (1980) pour évoquer notre « merle d'eau » : « *Au-dessous de la cascade, sur une grosse pierre aspergée de poussière d'eau et balayée d'écume, le Cincle surveille le courant. Trapu, rondelet, il est à peu près de la taille d'un merle, auquel il ressemblerait davantage s'il n'avait une queue aussi courte ; il paraît noir ardoisé, avec une superbe bavette d'un blanc éclatant qu'on repère de loin. S'il est aisé de le reconnaître ainsi au premier coup d'œil, il serait moins facile de détailler de plus près le brun de la tête ou le marron de son ventre, car il est prompt à s'envoler ou à disparaître dans l'eau limpide de la rivière.* »

Et encore « *Le voici sur une pierre au milieu de l'eau, tout agité de tics nerveux, de rapides courbettes sur ses pattes à ressort, abaissant sa queue à petits coups, clignant des yeux à tout instant. Soudain, il descend dans l'eau, s'immerge à demi ou entier, sans hésitation, et sort un peu plus loin sur une petite grève, ou bien s'envole et va se percher sur une branche basse. Tantôt le cincle arrête son vol et se laisse choir comme une pierre, ce qu'il fait aussi d'un perchoir, en plongeant délibérément, tantôt de la rive où il pataugeait, il pénètre dans l'eau en poursuivant sa marche. Plus souvent encore, il nage en surface, pique de-ci, de-là, quelques insectes en pivotant légèrement, ou bien « lorgne » en immergeant la tête. Tout à coup, il s'enfonce, puis reparaît quelques secondes plus tard à peu de distance du point d'immersion, en aval ou en amont* ». Quel talent ! Tout est dit, ou presque.



Photo 3 : Il se nourrit d'insectes aquatiques. Des larves, capturées dans le lit du cours d'eau, des adultes saisis à la surface de l'eau à la faveur d'éclosions (ici des éphémères, ou posés en bordure).

Un peu nerveux.

Cinclus en latin, provient du grec *kigklos* exprimant « un oiseau qui remue sans cesse la queue » (Cabard P., 2022). Le cincle est bien un oiseau souvent très nerveux, agité, rapide à l'envol. Mais il effectue au cours de la journée des pauses de récupération, souvent bien dissimulé. J'en ai observé une fois un assez longuement, posé sur un gros caillou émergeant du Viroin, les yeux clos. Puis, il est progressivement pris de convulsions, de plus en plus proches, pour enfin régurgiter une pelote, déposée sur le caillou. Il s'envole alors. Je suis allé la récupérer. Elle était composée de petits cailloux de type sable (restes de fourreau de larve aquatique ?) et de divers débris chitineux assez translucides.

Les deux sexes chantent ! Dès l'automne, il est possible d'entendre leur chant, mêlé au bruit de l'eau... Ils s'expriment encore plus de janvier à mars. Ayant passé l'été chacun de leur côté, il est temps de recréer les liens du couple. D'autant que la nidification est hâtive.



Photo 4 : Le nid est principalement constitué de mousse. Les deux sexes le construisent, la coupe intérieure étant plus de la responsabilité de la femelle.

Nicher sans tarder. Ils se nourrissent des larves aquatiques, qui elles, vont éclore au fil des beaux jours. La rivière se vide donc de cette précieuse ressource au printemps. Bien sûr, les insectes adultes pondent, mais il faut quelques semaines pour que des œufs, on passe à des larves de taille intéressante pour le cincle. Il niche donc très tôt, afin de ravitailler ses jeunes sans souci, d'autant que son territoire se limite alors à quelques centaines de mètres de part et d'autre. Encore faut-il que le régime des eaux le lui permette, car les crues printanières lui sont défavorables. La ponte de 3 à 5 œufs a lieu la seconde quinzaine de mars, début avril. L'incubation dure de 15 à 18 jours. Le séjour au nid de 20 à 25 jours. Soit un total variant de 5 à 8 semaines. Il peut donc nourrir au nid dès avril, mai au plus tard. Les jeunes quittent le nid et, posés sur les berges, sont encore nourris pour s'émanciper et quitter le secteur dans le mois. Une seconde nichée peut-être entamée dix jours après l'abandon du nid. Celle-ci aboutit alors juste avant le niveau d'étiage (le niveau le plus bas de la rivière) et les chaleurs estivales.

Un nageur sachant nager... Grâce à des séquences filmées réalisées sous l'eau, on sait comment il s'y déplace. Nageant à contre-courant, l'inclinaison variable du corps, de la queue et des ailes lui permet de rester au fond. Il marche alors, s'aidant des pattes, retournant les cailloux du bec. Pourvu de très nombreuses fines plumes bien serrées qui emprisonnent l'air, son plumage ne prend pas l'eau. On peut parfois voir briller sous l'eau cette fine pellicule d'air. Ses yeux sont aussi pourvus d'une membrane nictitante, paupière supplémentaire transparente qui recouvre l'œil afin de le protéger tout en permettant la vue (présente aussi chez les chats, requins, rapaces nocturnes, reptiles...).

Silencieux au sol en dehors du chant, il en est autrement en vol. Le plus souvent, il émet un cri bien typique, comme s'il prévenait de son arrivée. Il s'agit d'un son dur et métallique à la fois « ... *gzig... gzig... gzig...* » par exemple (Géroudet, 1980). S'il est surpris par la présence d'un observateur ou l'arrivée d'un kayak, on peut le voir réaliser un demi-tour très serré, ou monter dans les airs pour éviter l'intrus et continuer alors sa route. Au contraire du Martin-pêcheur qui n'hésite pas à quitter la rivière dans ces circonstances, le cincle reste le plus souvent au-dessus de son parcours.



Photo 5 : Les jeunes quittent le nid avant de pouvoir voler, tombant dans l'eau. Ils rejoignent aussitôt le bord, où ils sont nourris jusqu'à acquérir une plus grande autonomie.

Un nid qui surplombe l'eau. Les jeunes se jettent à l'eau, du haut du nid. Ils sont capables de nager et plonger avant de savoir voler. Ils rejoignent la berge où ils seront nourris, apprenant alors à voler. Il est donc indispensable que le nid surplombe le lit du cours d'eau. Il se présente sous la forme d'une boule assez grande, qui a les dimensions d'un ballon de foot, muni d'une ouverture latérale orientée vers l'eau. Les deux sexes participent à sa construction, la cavité intérieure étant sous la responsabilité de la femelle. Cette position particulière est très contraignante. On comprend que les ponts, dont la structure ou l'absence d'un moellon permet l'installation du nid, soient très appréciés ! Le pont sera alors utilisé au fil des ans par l'espèce.

Mais avant l'existence des ponts alors ? L'implantation du nid se faisait à la faveur d'une paroi rocheuse verticale surplombant le cours d'eau. On peut toujours l'observer ainsi sur le ry de Noye à Olloy, sur le ry de Matignolle à Treignes, sur le Viroin à la Roche aux faucons, sur l'Eau noire à Bourlers,... Lors d'une conférence, Jean Doucet a projeté une diapositive où l'on voyait le nid, coincé sur un aulne à deux troncs, situé sur un petit îlot au milieu de la rivière (était-ce l'Eau Noire ?) Ce fait est plus exceptionnel. Des constructions autres que les ponts, comme une partie canalisée dans un large conduit, peuvent-être adoptées. Il y en a un bel exemple à la confluence du ry de Noye et du Viroin à Olloy. Mais également des structures de barrages. Là, il n'hésite pas à nicher sous la chute d'eau, la traversant donc pour y construire le nid et lors de chaque nourrissage. Ce cas se présente à Nismes, dans le parc communal sur l'Eau Noire. Il peut profiter aussi de constructions comme les moulins, les petites industries métallurgiques (sur la Semoy à Monthermé)...

Il est également nécessaire que les berges proches du nid permettent aux jeunes de s'y poser, lors de leur émancipation. Des parois herbeuses trop abruptes sont défavorables, au contraire des cailloux, souches et autres racines, qui sont bien plus accueillants. La présence du raton-laveur est très problématique. Cet acrobate agile atteint des nids autrefois situés à l'abri des prédateurs. De hautes parois verticales avec à leur pied une belle profondeur d'eau, deviennent indispensables. Certains ponts sont alors bien souvent les seuls à pouvoir assurer la sécurité du nid, le plus souvent munis d'un nichoir « adapté » (à la faveur d'une opération du Parc naturel Viroin-Hermeton par exemple).



Photo 6 : Tout au long de la journée, le cincle s'octroie des moments de repos, indispensables après tant d'efforts de prospection du cours d'eau.

Des cailloux et encore des cailloux. Une fois sous l'eau, face au courant, il se déplace à l'aide de ses pattes et des ailes, retournant gravier et cailloux, pour y saisir du bec les larves d'insectes. Il peut aussi attraper de petits alevins, de type vairon ou chabot. En dehors de l'eau, il capture à la surface, farfouille aussi les gravières, les déchets végétaux,... Ce mode de « pêche » l'oblige à ne fréquenter que les cours d'eau au courant suffisamment rapide et fort pour empêcher tout dépôt de terre ou de vase. Cela entraînerait la présence d'un fond et des berges terreuses. Dans ce cas, il ne peut pas s'y nourrir.



Photo 7. Profitons de ce magnifique cliché pour bien examiner son plumage. Celui-ci nous confirme la sous-espèce *aquaticus* de notre population. Dessus de la tête et cou brun pâle, dessous du plastron blanc coloré de brun-roussâtre ! Remarquons un chabot comme proie.

Une fois le caractère torrentueux présent, peu importe la largeur du lit ! Il peut nicher sur des ruisseaux de moins de 2 mètres de largeur (Les rys de Matignolle, de Nestry, de Noye, de Luve, d'Alise, de Pernelle, de la Forge du Prince, la Chinelle, etc). Il y a souvent une seule nichée, car elle peut souffrir d'un manque d'eau estival. Cependant, on peut la trouver surtout sur des rivières nettement plus larges, comme le Viroin, l'Eau Noire et l'Hermeton, où le régime des eaux lui permet d'y rester tout au long de l'année. L'Eau Blanche se distingue par un cours très favorable sur Chimay, Virelles et Lompret, mais à partir d'Aublain, elle s'avère de moins en moins attractive, car son cours traverse l'argile de la Fagne schisteuse. Les cailloux sont alors absents.

Le cincle niche aussi sur la Meuse française, à la faveur de sections non navigables, comme à Revin au Pont St-Nicolas (barrage du même nom, à la confluence avec la Faux), ou encore à Givet/Heer, au niveau du barrage. On atteint là une largeur de plusieurs dizaines de mètres. Plus le cours d'eau est large, moins le territoire est long, car les

gravières et les îlots au sein du lit mineur sont de plus en plus présents et bien exploités.

Pour l'anecdote, lors de la crue exceptionnelle de juillet 2021 à Mariembourg, où de vastes surfaces de prairies étaient inondées et autant de berges inexploitable par l'oiseau, j'ai pu approcher un cincle de tout près tout en évitant son envol. Il était posé sur la balustrade métallique du petit pont sur le ry de Fagnolle, bien désemparé, ne pouvant se poser qu'à cet endroit.

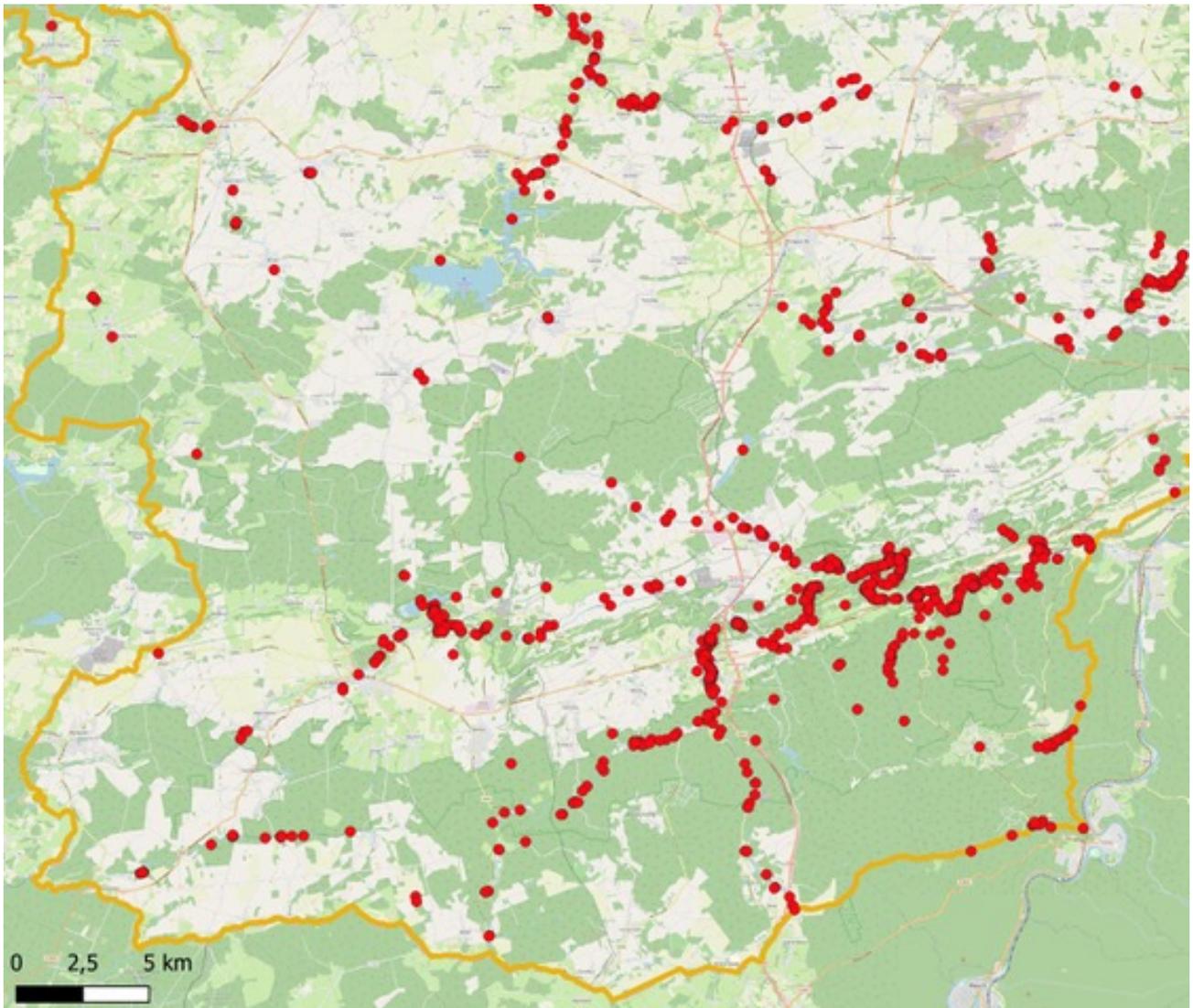
Un sédentaire qui peut bouger. Il est considéré comme étant très casanier. Il occupe un territoire de quelques centaines de mètres en été, près du nid, et de un, deux, ou trois kilomètres au maximum en hiver. Peu sociable en dehors de la nidification, on peut en effet surprendre deux oiseaux qui se pourchassent avec moult cris. Néanmoins, il est suffisamment mobile que pour réagir aux fluctuations du niveau de l'eau et présenter des densités parfois bien différentes au fil des saisons. Au printemps, c'est 'chacun chez soi et le nid sera bien gardé'. Avec l'arrivée de l'été, la fin de la nidification et la baisse parfois drastique du débit d'eau sur les affluents de nos rivières, ils descendent le long de celles-ci et s'y concentrent,

sans oublier les jeunes qui cherchent à se cantonner. Par contre, avec l'arrivée des grosses pluies d'automne et d'hiver, les abords des rivières deviennent inadaptés à la recherche de nourriture et ils remontent le cours des affluents, et celui des affluents des affluents si nécessaire. Les rivières sont alors désertées. On peut aussi imaginer que les jeunes explorent tout le réseau hydrographique. Parallèlement, on a observé un mouvement des altitudes les plus élevées vers celles plus basses, afin d'éviter la rigueur de l'hiver. C'est aussi uniquement en hiver que certains secteurs en aval d'un cours d'eau, situés d'avantage en zone de plaine, sont fréquentés par le cincle. Des oiseaux bagués dans le nord de l'Europe, repris plus au sud, révèlent des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres. Chez nous, la connaissance de sa répartition et de ses densités exigent donc la recherche de ses sites de reproduction.



Photo 8 : En Norvège où le cincle est l'oiseau national, il est possible d'observer la sous-espèce type *Cinclus cinclus cinclus* presque en bord de mer (ici le Varangerfjord). Les cours d'eau y aboutissent à la faveur d'un rivage vierge de toute intervention humaine. Juin 2024, photo Thierry Dewitte.

Diverses sous-espèces ? L'aire de répartition du Cincle plongeur s'étend sur le nord-ouest de l'Afrique, sur l'Europe et l'Asie septentrionale. Selon les régions géographiques, on distingue plusieurs formes ou sous-espèces, certaines prêtant toujours à discussions. Visuellement, elles se distinguent principalement par la variation des teintes et surtout par la présence et l'étendue d'un collier ou d'une ceinture roussâtre. Quand on sait que ces caractères sont mieux marqués chez les femelles, qu'aux zones de contacts entre deux sous-espèces les types de plumage se mélangent, que les cincles vivant exclusivement sur des cours d'eau forestiers ombragés sont plus sombres, on comprend la difficulté de les déterminer. La population de Belgique et d'Europe centrale est considérée comme appartenant à la ssp. *aquaticus*, celle qui arbore à la fois les parties supérieures du corps, tête et cou, plus pâles et brunes, ainsi qu'un collier brun-roux sous le plastron blanc. La sous-espèce *cinclus*, plus sombre, est présente dans le nord de l'Europe et du centre de la France au nord-ouest de l'Espagne (van Duivendijk N., 2024). Il est le plus souvent accepté de déterminer la sous-espèce selon la région où l'oiseau est vu. Néanmoins, la pose de bagues colorées, a permis d'observer avec certitude des oiseaux nordiques descendus jusqu'en Hollande par exemple. (Pour en savoir plus, des recherches sur les sites d'encodages devraient être entrepris).



**Carte de répartition du Cinclé plongeur dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
Données cumulées extraites d'observations.be grâce à Arnaud Laudelout.
Le réseau hydrographique s'y dessine particulièrement bien.**

Remerciements :

Un tout tout grand et chaleureux merci à Laurent Malbrecq qui nous a autorisés à utiliser ses magnifiques photos, toutes réalisées dans notre belle région! Encore merci!!
Merci également à Arnaud Laudelout pour la carte régionale de répartition du cinclé !

Bibliographie :

Cabard Pierre, 2022. L'étymologie des noms d'oiseaux. Delachaux & Niestlé, Paris, France, pp 346-347.
Géroutet Paul, 1980. Les passereaux II, Des mésanges aux Fauvettes. Delachaux & Niestlé, Neuchatel, Suisse, pp 94-100.
Van Duivendijk Niels, 2024. Oiseaux d'Europe, le guide ultime, Tome 2. Du Lorient aux Bruants. Delachaux & Niestlé, Paris, France, pp 809.



La Grièche

N°81 – Mars 2025

SOMMAIRE

- Photo de couverture : le Cincle plongeur p. 1
- La chronique de l'automne 2024 p. 11
- Inventaire du cincle plongeur en ESEM p. 38
- 100 ans de chasse particulière à Dourbes p. 48
- Les carrières abandonnées, hauts lieux de la biodiversité ! p. 61
- Un poème pour le dire p. 65



natagora
Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, MICHAEL LEYMAN,
MYRIAM REYNTENS

Automne 2024 : présence continue du Pygargue à Virelles !

Un des faits les plus extraordinaires de cette chronique est la présence continue de 1 à 2 Pygargues à queue blanche à l'étang de Virelles. Même s'il ne s'agit pas d'adultes, on est en droit de se poser la question d'une installation future au vu de sa bonne santé dans les régions voisines... Une autre espèce qui fait de plus en plus parler d'elle est la Bouscarle de Cetti, oiseau qui avait disparu de l'ESEM et qui semble profiter des hivers de plus en plus cléments. D'autres espèces semblent de mieux en mieux se comporter comme le Bihoreau gris, le Héron pourpré, l'Élanion blanc ou le Busard pâle. Pour le reste, je vous laisse voyager dans cette chronique bien fournie...

Bonne lecture.

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <https://entresambreetmeuse.natagora.be/nos-publications/la-grieche>

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2024

Nous avons connu un automne sombre et très pluvieux, avec un mois de septembre particulièrement humide et un mois de novembre très gris.

À Uccle, septembre 2024 a été le 3^{ème} mois de septembre le plus arrosé de ces 30 dernières années, avec à la clé un record absolu du nombre de jours d'orage depuis 1928 (début des observations) : on en a dénombré 18 (normale : 7,5 jours).

L'automne 2024 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'automne 2024 (de septembre à novembre) à Uccle, pour 4 paramètres.

La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison.

La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
AUTOMNE 2024				
Automne 2024	11,8	275,9	50	259 :47
Normales	11,2	209,3	48,5	332 :52
SEPTEMBRE 2024				
Septembre 2024	15,4	123,8	18	123 :31
Normales	15,2	65,3	14,1	154 :28
OCTOBRE 2024				
Octobre 2024	12,6	67,7	15	97 :42
Normales	11,3	67,8	16,1	112 :38
NOVEMBRE 2024				
Novembre 2024	7,3	84,3	17	37 :15
Normales	7,2	76,2	18,3	65 :46

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur la plus élevée depuis 1833 !

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC= Mesures agroenvironnementales et climatiques

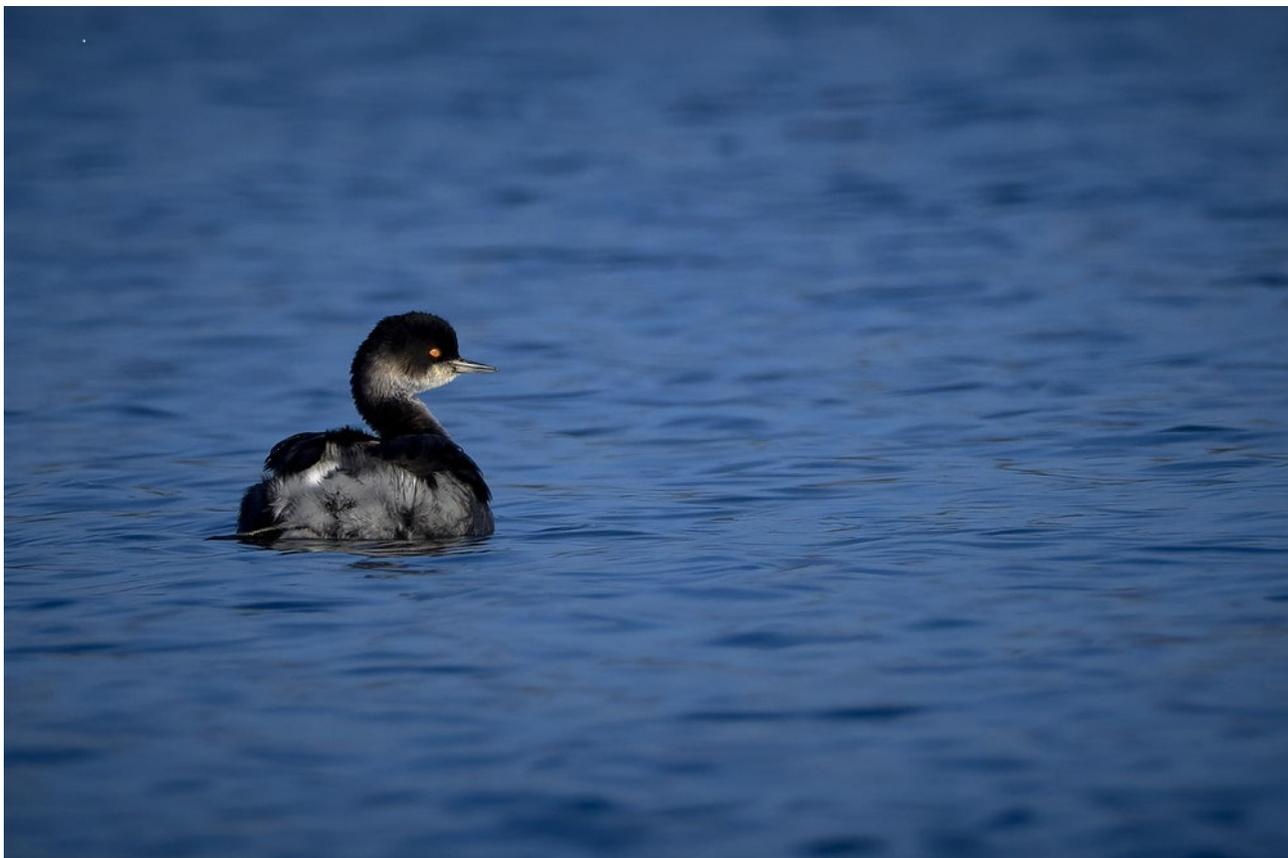
DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (<https://aves.natagora.be/coa/rhoe>)

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* : Pour ce petit grèbe, 141 données. Hormis l'un ou l'autre oiseau à Florennes ou sur la Brouffe à Mariembourg, c'est surtout à Virelles, à Roly et aux BEH que les maxima sont enregistrés, avec respectivement 11 ex. le 16/09, 15 le 23/10 et 7 le 17/11.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus* : Début septembre, on signale 50 ex. à Virelles. Notons aussi ce juvénile encore duveteux, alimenté par un adulte le 08/10, aux BEH. Lors du dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (DHOE) sur ce même site, 181 ex. seront comptabilisés le 17/11, ce qui constitue le maximum relevé durant cette chronique.

Grèbe jougris *Podiceps grisegena* : Une seule mention, le 21/11 à la Plate Taille, par Hugues Dufourny qui s'interroge : « *Sans doute l'hivernant des deux hivers précédents !?* ».

Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* : Les 4 premiers oiseaux sont remarqués aux BEH le 10/09, pour totaliser 6 ex. sur l'ensemble du site le 23/11. L'espèce n'est pas renseignée ailleurs. Le Grèbe à cou noir a pour habitude d'hiverner sur les côtes, les lacs et les étangs d'Europe de l'Ouest et du Sud.



Grèbe à cou noir - 28 11 2024 - BEH - © Quentin Delen

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* : Abondamment encodé sur observations.be à cette période de l'année, le Grand cormoran se repère aisément à sa silhouette caractéristique. Le dortoir le plus fourni se situe aux abords du lac de l'Eau d'Heure et a habité pas moins de 407 ex. le 08/10, répartis en trois secteurs. Signalons pour Virelles ces 130 ex. dénombrés le 23/09.

Aigrette garzette *Egretta garzetta* : Une garzette est notée dès le 14/09 à Virelles, puis 2 le 20/09. Un individu est toujours présent en fin de période.



Aigrette garzette - 02 10 2024 - Virelles - © Geneviève Mertens

Héron cendré *Ardea cinerea* : Pour cet ardéidé que l'on rencontre un peu partout en ESEM, 464 données. Côté maxima, retenons ces 19 ex. le 26/09 à Virelles, 26 aux BEH le 08/10 et 46 à Roly le 01/11.

Héron pourpré *Ardea purpurea* : Un adulte et un immature sont posés dans les saules de la roselière le 11/09 à Virelles. Un adulte sera également remarqué à Villers-en-Fagne le 05/11.

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* : Un ex. est vu les 04 et 30/09 à Virelles, tantôt posé sur la vasière, tantôt en vol, puis atterrissant dans la grande roselière. Le bihoreau est une espèce très rare en ESEM, avec quelques observations seulement pour Virelles depuis 2007 !

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* : Deux mentions : le 13/09 à Saint-Remy, 1 ex. dans une prairie parmi 8 Grandes Aigrettes et le 10/11, 1 ex. au bord du RAVeL à Fagnolle.

Cigogne noire *Ciconia nigra* : Renseignée à Vergnies, Virelles, Hemptinne et Yves-Gomezée où 2 adultes et un juvénile passent en migration. Au total, 13 données entre les 03 et 20/09.

Grande Aigrette *Ardea alba* : Contrairement à sa petite cousine, la Grande Aigrette est vue quotidiennement cet automne : pas moins de 676 données encodées. Signalées en petits nombres, elles sont déjà près d'une trentaine sur le plateau de Salles le 08/09 et à Virelles, le 22/09. Pour s'assurer l'observation des rassemblements d'aigrettes, rien de mieux que s'intéresser aux dortoirs régionaux, que ce soit celui des étangs de Roly (73 ex. le 04/11) ou celui des BEH (54 ex. le 04/10).



Grande Aigrette - 11 09 2024 - Virelles - © Jean-Michel Gillard

Cigogne blanche *Ciconia ciconia* : Alors que les premières troupes en migration ont été repérées à la mi-août, le mois de septembre 2024 permet de multiples contacts quotidiens avec cet oiseau majestueux dont ce groupe de 28 adultes en halte à Bourlers, avec parmi eux un individu présentant une imposante bague en métal. Le retour du Muséum nous indiquera que cette cigogne a été baguée au nid à Koekange, au nord de la Hollande...en 2004 ! Notons encore ce groupe de 120 ex. survolant Presgaux le 09/09 et un dernier de 15 ex. s'arrêtant le 18/10 à Jamagne.

Spatule blanche *Platalea leucorodia* : Une magnifique observation est réalisée au pied du mirador de Virelles avec ces 5 ex. en halte les 10, 11 et 12/09 à Virelles. Du 26/10 jusqu'en fin de période, un individu transite par les 3 plans d'eau majeurs de la région.

Cygne tuberculé *Cygnus olor* : Le 30/10, 45 ex. sont comptés sur les différents étangs de Roly.

Oie rieuse *Anser albifrons* : Jusqu'à 7 Oies rieuses font halte à l'étang de Virelles les 10 et 11/11.

Oie cendrée *Anser anser* : Outre des observations éparées, un puis 3 individus s'arrêtent à Virelles fin septembre. Deux groupes sont aussi identifiés : 35 ex. en vol le 19/10 à Virelles et 14 le 16/11 stationnant à Roly.

Bernache du Canada *Branta canadensis* : Ces oiseaux noir et blanc sont signalés tous les jours. Pointons ici les effectifs records de l'ESEM, pour cette chronique : 465 ex. aux BEH le 02/09, 200 le 17/09 à Roly, 533 le 03/11 dans les chaumes de maïs du plateau de Saint-Remy et 294 à Virelles le 28/11.

Bernache nonnette *Branta leucopsis* : Un unique individu observé tout au long de la période parmi les dizaines de Bernaches du Canada présentes aux BEH.

Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca* : Espèce africaine qui s'est naturalisée au fil du temps en Europe, l'Ouette d'Égypte est difficile à confondre. Elle est mentionnée tous les jours ou presque. Épinglons ce groupe record de 225 ex. à Yves-Gomezée le 06/10, pour cette espèce en progression.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* : Deux individus le 03/11 à Roly.

Canard mandarin *Aix galericulata* : Un individu de type mâle immature à Virelles.



Canard mandarin - 31 10 2024 - Virelles - © Jean-Michel Gillard

Canard siffleur *Anas penelope* : Présent en plus grand nombre dans les polders de la côte que dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ce petit canard brouteur est signalé en groupes restreints sur nos trois plans d'eau principaux en début d'automne. Ses effectifs grandissent en fin de période à Virelles, se limitant à 9 ex. le 24/11.

Canard colvert *Anas platyrhynchos* : C'est en novembre que les plus beaux chiffres sont relevés : 519 ex. le 17/11 lors du DHOE sur l'ensemble des BEH, 460 le 23/11 à Virelles et 450 le 01/11 à Roly. Mais, sur ce dernier site, on sait que le recensement ne reflète pas les effectifs naturels, car il s'agit en grande partie d'oiseaux issus de relâchés à but cynégétique.

Canard pilet *Anas acuta* : Ce canard à la queue effilée a un faible pour l'étang de Virelles : de 1 à 5 ex. y sont vus irrégulièrement jusqu'au 18/11. De 1 à 4 ex. sont observés de temps à autre aux BEH et jusqu'à 3 ex. sont furtivement de passage aux étangs de Roly. À noter, ce beau groupe de 32 ex. passant en vol à Vergnies le 15/11.

Canard souchet *Anas clypeata* : Leur présence fluctue quelque peu au cours du temps sur nos grands plans d'eau. Elle diminue progressivement après la fin septembre aux BEH et à Roly, tandis qu'elle reste plus stable à l'étang de Virelles. Quelques maxima : 42 ex. le 16/09 et 36 le 19/11 à Virelles, 34 les 10 et 26/09 aux BEH et 13 à Roly le 10/09.

Canard chipeau *Anas strepera* : Aux BEH comme à Virelles, c'est en petits contingents que l'on remarque ce canard au début de notre chronique automnale. Mais dès la fin octobre, les chiffres augmentent et c'est ainsi qu'on en dénombre jusqu'à 14 ex. le 28/10 à Virelles et 45 le 23/11 au total aux BEH. À Roly, seuls 1 à 2 oiseaux sont vus sporadiquement en septembre et octobre. Une unique observation concerne un autre site : 2 ex. le 02/11 dans la réserve de La Prée à Dailly.



Canard chipeau - 13 11 2024 - Virelles - © Jean-Michel Gillard

Sarcelle d'hiver *Anas crecca* : L'espèce est moyennement abondante pendant toute la période considérée. Sa présence est relativement réduite à Virelles cette année ; on pouvait s'y attendre, du fait que les herbiers aquatiques s'amenuisent à mesure que l'on s'éloigne de la dernière vidange de l'étang. Les maxima enregistrés sont de 39 ex. à Virelles le 17/11, 30 le 11/11 à Roly et 16 le 03/10 aux BEH. Ailleurs, un groupe de 12 ex. est surpris le 02/11 à Dailly, dans la réserve de La Prée.

Sarcelle d'été *Anas querquedula* : Un individu isolé est noté à Virelles jusqu'au 07/09, tandis qu'une petite bande de 6 ex. s'arrête aux BEH le 10/09. La dernière donnée nous vient de Roly, avec un ex. en halte le 13/09.

Nette rousse *Netta rufina* : Une nette a tenu compagnie à des Fuligules milouins le 27/09 à Virelles.

Fuligule milouin *Aythya ferina* : Signalé sur nos trois sites, avec 380 ex. le 07/09 à Virelles, 15 le 15/10 et le 12/11 aux BEH, puis 68 au maximum le 16/11 à Roly.

Fuligule nyroca *Aythya nyroca* : Un ex. surpris entre les 10 et 13/09 aux étangs de Roly. Il garde ses distances par rapport aux autres fuligules.

Fuligule milouin x Fuligule nyroca : Un mâle au repos sur un îlot le 02/09 à Virelles, parmi plus de 200 milouins. Selon Hugues Dufourny, cet individu est très semblable à celui photographié en juin-août 2020 à Gullegem.

Fuligule morillon *Aythya fuligula* : Les chiffres pour l'ensemble des BEH augmentent au fur et à mesure de l'arrivée des hivernants, pour culminer à 251 ex. le 23/11. À Roly, le maximum relevé est de 24 ex. le 28/11, tandis qu'à Virelles, il est de 23 ex. le 14/11.

Fuligule morillon x Fuligule milouin : Le 04/10, comme précédemment, 1 ex. isolé est repéré à l'étang de Falemprise (BEH).

Harle huppé *Mergus serrator* : Du 06 au 11/11, une femelle est observée à la Plate Taille (BEH).

Harle bièvre *Mergus merganser* : À partir du 24/09, de 1 à 3 ex. signalés aux BEH, mais aussi à Roly et Virelles. Le 26/10, Marc Lambert remarque 3 bièvres pêchant dans l'Eau Noire à Couvin.

Bondrée apivore *Pernis apivorus* : La migration commencée en août se poursuit au mois de septembre, pour lequel de nombreuses données nous parviennent jusqu'au 07/09. Le 1^{er} de ce même mois, Hugues Dufourny enregistre un record personnel : 473 migratrices passent en 1 heure et demie de suivi à Roly ! La dernière transite le 29/09 dans le ciel d'Hemptinne.

Élanion blanc *Elanus caeruleus* : Le 20/10, Hugues Dufourny nous relate à Hemptinne : « *L'ayant repéré en vol sur place depuis le poste de suivi de la migration à 11h22, j'arrête la séance de suivi et me déplace jusqu'au site... L'élanion est immédiatement visible en vol au-dessus des champs et jachères MAEC, à 350 mètres de moi. Il capture une proie, se pose et la consomme au sol, puis décolle. À ce moment (11h30), un tracteur passe sur la petite route d'où je l'observe, me forçant à bouger et il suffit de ces quelques secondes pour que l'élanion s'éclipse ! Malgré une recherche assidue aux alentours, je ne le retrouverai pas !* ».



Milan noir *Milvus migrans* : Des ex. isolés en vol à Treignes, Dailly et Anthée durant la première décade de septembre. En octobre, c'est à Hemptinne qu'on voit passer le dernier Milan noir, le 11/10.

Milan royal *Milvus milvus* : Pas moins de 280 mentions encodées tout au long de la période ! Souvent, il s'agit d'un ou deux ex., mais à plusieurs reprises, ce sont jusqu'à 6 ex. qui sont signalés.

Milan royal
24 10 2024
Hemptinne (Florennes)

© Hugues Dufourny

Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* : Notre jeune rapace à la silhouette massive semble bien vouloir prolonger son séjour à Virelles où il se montre désormais journellement. Cette espèce au bec démesuré et aux mensurations impressionnantes est liée aux milieux aquatiques côtiers ou de l'intérieur, toutefois, les surfaces en eau doivent être importantes pour qu'il puisse les adopter comme nouveau territoire. Cet automne, un second individu a de nouveau fait irruption à Virelles, au moins à quatre reprises : les 15 et 20/09, le 26/10 et le 12/11. Ce deuxième et dernier visiteur semble, du moins selon certains, arborer un plumage plus clair, ce qui pourrait le désigner comme adulte ou subadulte. Affaire à suivre !



Pygargue à queue blanche - 08 09 2024 - Virelles - © Nathalie Picard

Busard des roseaux *Circus aeruginosus* : De 1 à 4 ex. vus quasi chaque jour jusqu'au 06/10. Ensuite, les mentions s'espacent rapidement et le dernier nous quitte le 03/11. Quelques passages en vol plus fournis à souligner : 9 ex. le 02/09 à Clermont, 28 le 07/09 à Hemptinne et 8 le 29/09 dans la même localité.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* : Contrairement à son cousin des roseaux, le Saint-Martin peut être observé toute l'année, mais il a une nette préférence pour la mauvaise saison. Il est repéré seul ou par paires tout au long de la période, principalement durant les mois d'octobre et novembre.

Busard cendré *Circus pygargus* : Un ex. en vol le 05/09 à Hemptinne et un autre, plus tard le même jour, à Yves-Gomezée. Probablement le même, d'après Hugues Dufourny.

Busard pâle *Circus macrourus* : Un oiseau passe dans le ciel d'Hemptinne le 07/09.

Autour des palombes *Accipiter gentilis* : Des données d'ex. isolés un peu partout. Le mois d'octobre rassemble le plus de mentions (22), suivi de novembre (20) et de septembre (12).

Épervier d'Europe *Accipiter nisus* : Réparti de façon homogène dans notre région riche en forêts, bosquets et haies fournies, avec près de 300 encodages pour notre petit rapace furtif ! Épinglons cet individu qui provoque l'émotion à Dailly, en capturant un merle au sol, dans la cour du local de réunion à la ferme de l'Aubligneux.

Buse variable *Buteo buteo* : Pas moins de 14 ex. dénombrés au sol le 01/10 à Sautin (Sivry-Rance) et même jusqu'à 25 le 11/10, à Hemptinne.

Buse des steppes *Buteo buteo vulpinus* : Du 12 au 26/10, Hugues Dufourny est le seul à observer cet oiseau atypique. Il s'interroge sur la réalité de la présence de cette sous-espèce : « *Individu avec un plumage anormalement roux sur la poitrine, les culottes, les couvertures sous-alaires, la queue... Le dessous des ailes (rémyges) est blanc avec une large bordure postérieure noire. À mon avis, pas une vraie vulpinus car de la taille d'une buteo, mais encodée comme telle pour attirer l'attention. Plus probablement un oiseau originaire de la zone d'intergradation du nord-est de l'Europe.* ». Il faut dire que ces deux sous-espèces, la nôtre (*buteo*) et celle de l'Europe de l'Est (*vulpinus*), s'hybrident, ne facilitant pas une identification certaine.



Buse des steppes - 26 10 2024 - Yves-Gomezée - © Hugues Dufourny

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus* : De 1 à 3 ex., principalement à Virelles mais aussi à Vergnies, Matagne, Treignes, Forge Jean Petit, Soumoy, Jamiolle, Roly, Surice et Yves-Gomezée. Les données se succèdent jusqu'au 29/09, puis s'espacent nettement, pour s'achever le 03/11



Balbusard pêcheur - 07 09 2024 - Surice - © Olivier Colinet

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* : Avec la dispersion des jeunes de l'année, la présence d'oiseaux de passage et l'arrivée progressive de candidats à l'hivernage, notre Saint-Esprit est omniprésent au quotidien. Certains secteurs agricoles en accueillent parfois plusieurs. En septembre, 6 ex. à Jamagne le 06 puis 10 ex. le 07, 8 ex. au minimum à Senzeille le 04 et 12 ex. à Hemptinne le 24. En octobre et novembre, 3 à 5 ex. sont plutôt la norme de leurs petites concentrations. Quelques oiseaux sont bagués par Michel Ittelet en novembre sur l'entité de Philippeville. Peut-être, dans le futur, cela nous en apprendra-t-il davantage sur leur provenance ?

Faucon émerillon *Falco columbarius* : Cet automne, beau passage de ce chasseur de petits passereaux, avec pas moins de 23 données. Le premier apparaît le 08/09 à Surice, le dernier le 21/11 à Hemptinne. La plupart du temps, indiqué lors de suivis migratoires. Nicheur en Europe du Nord. L'un ou l'autre va-t-il s'attarder cet hiver ?

Faucon hobereau *Falco subbuteo* : Les libellules se raréfient au fil des jours et les hirondelles s'en vont... Le hobereau doit aussi nous quitter, son garde-manger se réduisant. Il est le plus souvent solitaire, mais deux, trois, voire quatre ex. sont parfois vus ensemble, à la faveur d'un potentiel festin. Indiqué régulièrement tout au long du mois de septembre (43 mentions), les plus tardifs étant notés début octobre, avec six encodages, dont le dernier signale 2 ex. à l'étang de Virelles, le 11/10.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* : Au total, 74 données (!) dont 15 en septembre, 35 en octobre et 24 en novembre. Une belle présence, plutôt dans le nord de notre région (espaces plus ouverts ?). En toute grande majorité, un individu seul à chaque fois. Les proies citées sont : Pigeon ramier et Étourneau sansonnet.

Faucon kobez *Falco verspertinus* : À chaque fin d'été, en étant fort attentif, il est possible de découvrir l'un ou l'autre kobez de passage, le plus souvent un juvénile. Il est nicheur en Europe de l'Est. Durant cette chronique, cinq observations ont eu lieu du 02/09 au 08/09, avec 1 ex. seul chaque fois : à Thuillies, Vergnies et Surice où il s'attarde deux jours.



Faucon kobez juvénile - 08 09 2024 - Surice - © Hugues Dufourny

Perdrix grise *Perdrix perdrix* : Une compagnie de 22 ex. est remarquée par Alain Paquet à Tarcienne le 11/09. Il nous précise qu'il s'agit du regroupement de deux ou trois familles. Épinglons encore 3 ex. à Jamagne le 12/09, 7 à Daussois le 12/11 et 4 de nouveau à Jamagne le 17/11.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus* : Au vu de réactions trop peu farouches ou d'individus présentant un plumage aberrant, comme l'ex. de forme noire à Gourdinne le 30/09, certains relâchés ont eu lieu pour la chasse. Un maximum de 11 ex. est dénombré à Hemptinne le 07/11. Un comportement amusant à Somzée nous est décrit par Alain Paquet : « *Un coq qui saute à la verticale de façon répétée et qui étire son cou pour parvenir à cueillir une graine de tournesol sur des plants encore sur pied.* ».

Râle d'eau *Rallus aquaticus* : En septembre, seul l'étang de Virelles semble être fréquenté, avec assez souvent 2 à 3 ex. contactés au même moment. Un maximum de 7 ex. est enregistré, trois aperçus et quatre entendus le 02/09. À partir de la mi-octobre, d'autres sites, plus petits, se rajoutent en Fagne, comme Mariembourg-Fagnolle, Roly, Frasnes-lez-Couvin, La Prée à Dailly-Aublain, Romedenne, Sivry-Rance, mais aussi Florennes. Si la météo le permet par la suite, il y aura des candidats à l'hivernage.

Râle d'eau
11 09 2024 - Virelles
© Hugues Dufourny



Marouette ponctuée *Porzana porzana* : Son unique 'spot' est l'étang de Virelles, dans les vasières dégagées bordées de végétation où elle se réfugie au moindre dérangement. Deux ex. le 02/09, puis 1 ex. jusqu'au 11/09.

Marouette ponctuée
11 09 2024 - Virelles
© Hugues Dufourny

Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* : On la trouve couramment et sans surprise durant tout l'automne, là où elle a été vue pendant l'été. Elle est encore parfois en famille, tels ces cinq juvéniles accompagnant un adulte le 04/09 à Falemprise (BEH). Assez souvent de 2 à 5 ex. par site : les BEH, Virelles, Roly, Frasnés-lez-Couvin, Nismes, l'Eau d'Heure, Mariembourg, Couvin, Florennes, ...

Foulque macroule *Fulica atra* : Bien que renseignée sur de petits sites, c'est surtout grâce aux BEH qu'elle est présente chez nous, avec un maximum de 323 ex. lors du DHOE du 17 novembre. À Roly, son nombre varie de 52 à 81 ex., puis diminue en novembre à 15 ex. le 2. Elle déserte ensuite le Fraity, mis en assec et on y pêche les poissons au filet. Si l'on excepte les 20 ex. du 04/09, la macroule est généralement anecdotique à l'étang de Virelles, avec de 1 à 3 ex.



Foulque macroule - 23 10 2024 - Virelles - © Jean-Michel Gillard

Grue cendrée *Grus grus* : Passages remarquables fin octobre à début novembre, dont 210 ex., puis 60 et 6 le même jour à Vierves-sur-Viroin le 25/10 et, le lendemain à Treignes, 100 ex. Le 03/11, marque le dernier jour des observations où pas moins de neuf vols sont signalés pour un total de 317 ex., le plus important étant de 125 à Matagne-la-Grande.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria* : Belle présence de l'espèce cet automne ! Déjà en septembre, lors de suivis migratoires, quelques ex. isolés se trahissent, en vol au-dessus des vastes espaces agricoles du nord de notre zone. Le même mois, le 07, un groupe de 23 ex. passe au-dessus de Vergnies. Un peu moins fréquent en octobre, avec cette fois un groupe comptant quand même 33 ex. à Hemptinne le 28/10. Il revient en force en novembre, déjà 15 ex. le 05, 17 le 09, et ainsi de suite, avec la journée record du 26/11 où pas moins de 416 ex. sont comptabilisés à Jamagne, lors des suivis d'Hugues Dufourny, sur 2 heures et demi. Il est aussi parfois signalé en compagnie de Vanneaux huppés. Durant cette chronique, le pluvier est ainsi remarqué à Somzée, Hemptinne, Virelles, Saint-Remy, Vierves, Mariembourg, Yves-Gomezée, Surice, Jamiolle, Doische, Hastière, Merlemont, Pry-lez-Walcourt et Jamagne.

Petit Gravelot *Charadrius dubius* : Une seule donnée, la dernière de l'année ? Un ex. le 10/09 au lac de l'Eau d'Heure.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* : Trois mentions, toutes en septembre, avec 1 ex. le 06 à Hemptinne, 1 le 14 à Roly et, le dernier, le 20 à Virelles.

Guignard d'Eurasie *Charadrius morinellus* : Le 01/09 à Clermont-lez-Walcourt, une femelle, immobile : « Incroyable, 1 ex. au sol à 30 m, alors que je suis là depuis 20 minutes sans le voir. J'avais cru entendre un seul cri de guignard très très loin, en migration, 10 minutes plus tôt, mais en fait c'est lui qui a crié en sourdine près de moi ! Il l'a refait par après, c'est à peine perceptible, cris d'inquiétude sans doute. » (Bernard Hanus). Il écrit aussi ceci « Durant cet automne, un total de 29 ex. pour 9 jours de contacts, répartis en 19 adultes, 6 de 1^{ère} année et 4 indéterminés. ». Autre donnée, 1 ex. entendu en vol, le 02/09 à Yves-Gomezée.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* : En septembre, le vanneau fréquente l'étang de Virelles en nombre, de 100 à 300 ex. Ailleurs, quelques à quelques dizaines d'ex., mais toujours moins de 50 à la fois. À partir du 20/09, les suivis migratoires montrent une augmentation des passages avec un beau score de 475 ex. le 22 pour 291 le lendemain. En octobre, le mouvement s'intensifie encore avec 495 ex. le 05 (huit heures de suivi, journée Eurobirdwatch) à Hemptinne et la journée record de 1 727 pour cinq heures de suivi, effectué de 08h15 à 13h15, le 17/10. Les points où stationnent les observateurs sont aussi plus nombreux, chacun dénombrant plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'oiseaux... Les passages perdurent jusqu'au 10/11 où un Faucon pèlerin provoque l'envol de 432 ex. à Yves-Gomezée. Ensuite, ça se calme avec malgré tout 112, puis 82 ex. le 28/11 à l'étang de Virelles. Dernières données à Yves-Gomezée, avec 73 + 16 ex., soit 89 vanneaux le 30/11 en vol et 38 ex. posés le matin du même jour. Ils ne seront pas revus l'après-midi. Totaux mensuels : en septembre 4 114 ex., en octobre 12 155 ex. et en novembre 2 898 ex., soit 19 167 ex. sur cet automne.

Bécasseau sanderling *Calidris alba* : Un juvénile séjourne à l'étang de Virelles du 20 au 23/09.

Bécasseau minute *Calidris minuta* : Un seul ex., le 02/09 à l'étang de Virelles, en vol au ras de l'eau, vers l'est.

Bécasseau variable *Calidris alpina* : Le plus régulier des bécasseaux en halte chez nous, uniquement à l'étang de Virelles cet automne. Quinze mentions, une tout début septembre, les autres du 21/09 au 7/10. De un à deux ex., excepté les 05, 06 et 07/10 où l'on en compte 4.

Combattant varié *Calidris pugnax* : Noté par deux fois. D'abord en date du 01/09, comme pour beaucoup d'autres limicoles, avec 2 ex. passant en vol à Clermont-lez-Walcourt. Ensuite, 1 ex. le lendemain à l'étang de Virelles.

Bécassine sourde *Lymnocyptes minimus* : Cette petite bécassine est quasi invisible, quand elle est posée. Seul un passage à proximité en provoque l'envol. Elle est fidèle à ses lieux de repos diurnes et la tranquillité de ceux-ci est la meilleure protection qui puisse lui être assurée. Quatre ex. sont déjà surpris à Roly le 16/09. Puis 2 ex. le 18/10 et un dernier y est fidèle jusqu'au 30/11, date de fin de cette chronique.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago* : Au total, 161 données... Un record ? Est-ce dû au 'coup de projecteur' posé sur elle, à la suite de l'enquête d'Aves démarrée à l'automne 2023, ou bien aux terrains particulièrement détrempés favorables à sa présence ? Voire aux deux, plus probablement ? Les tout premiers ex. sont de retour chez nous à partir d'août, en petits groupes de moins de 10 ex. Pas de changement jusqu'au 10/09, à l'exception des 15 ex. vus à l'étang de Virelles, le 02/09. Le 11/09, 35 ex. s'y trouvent. Par la suite, ils sont quelques dizaines, dont 73 ex. le 28/09 et un rassemblement imposant de 110 le 14/11. Pas moins de 23 autres sites accueillent la Bécassine des marais.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola* : Nicheuses locales, migratrices de passage ou/et candidates à l'hivernage ? Elles sont tout l'hiver chez nous, probablement grâce à l'absence de grands froids. Encore faut-il oser aller en forêt en période de chasse pour les apercevoir. Concentrées essentiellement sur novembre,

onze mentions d'ex. isolés à l'envol... si l'on excepte les 5 ex. signalés à Matagne-la-Petite ; cependant, on peut imaginer que 5 est le total enregistré sur un parcours de quelques kilomètres.

Courlis corlieu *Numenius phaeopus* : Un seul ex., le 13/09 à Virelles.

Courlis cendré *Numenius arquata* : Noté à quatre reprises en septembre, une fois en octobre et une en novembre. Un oiseau isolé par donnée, à part les 2 ex. du 02/11 à l'étang de Virelles.

Chevalier arlequin *Tringa erythropus* : Un ex. les 02 et 16/09 à l'étang de Virelles.

Chevalier gambette *Tringa totanus* : Deux ex. le 02/09 et un ex. le 15/09 à l'étang de Virelles.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* : Du 01/09 au 09/10, 22 mentions à l'étang de Virelles, le plus souvent un ex. isolé, mais est-ce le même qui a été observé en plusieurs endroits du site ? Deux ex. les 01/09 et 13/09. Ailleurs, 1 ex. le 02/09 à Clermont, le 08/09 à Jamagne et le 11/09 à Saint-Aubin.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus* : De un à trois ex. durant tout septembre uniquement à l'étang de Virelles et en octobre, au même endroit, jusqu'au 26/10. Il est également signalé plus tard à Fagnolle, Roly, Doische et Soulwez (réserve naturelle à Franchimont, entité de Philippeville). Dernier encodage, 1 ex. à Roly le 28/11.

Chevalier sylvain *Tringa glareola* : Jamais abondant, trois visites à l'étang de Virelles, avec seulement 1 ex. les 01, 02 et 07/09.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* : En septembre, 34 données à l'étang de Virelles, de 1 à 6 ex. Ailleurs, il est signalé aux BEH par trois fois et à Roly, une fois. Deux mentions seulement en octobre, au lac de l'Eau d'Heure, 1 ex. les 01 et 09.



Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* : Abondante et présente un peu partout dans les paysages ouverts et les plans d'eau.

Mouette rieuse
01 09 2024
Etang de Virelles (réserve naturelle)

© Jan Sprangers

Mouette mélanocéphale *Ichtyaetus melanocephalus* : Un jeune individu les 01 et 03/09 à Yves-Gomezée et 1 ex. le 08/09 à Vodecée. Alors que l'espèce est habituellement à rechercher parmi les Mouettes rieuses, le premier ex. est étonnamment trouvé parmi des Goélands bruns.

Goéland cendré *Larus canus* : Deux données unitaires rapportées en septembre et une en octobre. C'est en novembre que les effectifs commencent doucement à s'étoffer, avec jusqu'à 75 ex. le 24/11 à Walcourt.

Goéland brun *Larus fuscus* : Période de passage migratoire intense pour le Goéland brun dont les haltes dans les champs ou sur certains plans d'eau peuvent dépasser les 1 000 ex.

Goéland argenté *Larus argentatus* : Espèce plus commune en ESEM au creux de l'hiver. Peu renseigné et le plus souvent à l'unité durant cette chronique. Attention qu'une part non négligeable des données d'Observations.be qui sont rapportées au Goéland argenté concerne en fait le complexe 'Goéland argenté-leucophée-pontique'.

Goéland leucophée *Larus michahellis* : Tout comme les Goélands bruns, les leucophées sont parmi les plus facilement observables au cours de l'année, mais sans toutefois atteindre les mêmes effectifs. Un maximum de 41 ex. est compté aux BEH, les 10/09 et 03/10.

Goéland pontique *Larus cachinnans* : Cette espèce, qui était jusqu'à récemment plutôt observée en ESEM au creux de l'hiver, semble aujourd'hui étendre sa période de présence. Certes, il s'agit plutôt de jeunes individus, mais cela pourrait présager une installation future à l'ouest de sa zone habituelle de nidification...

Pigeon colombin *Columba oenas* : Généralement discret en ESEM, mais ceci est sans doute dû en partie à un manque de prospection. Ainsi, de nombreux suivis migratoires ont permis de détecter un passage régulier et assez important de l'espèce. Citons par exemple 347 ex. le 16/10 à Hemptinne sur 5 heures de suivi ou encore 238 le 26/10, également sur 5 heures de suivi et sur le même site. La migration semble avoir commencé vers le 19/09.

Pigeon ramier *Columba palumbus* : Très abondant. Le pic de migration se situe entre la mi-octobre et la mi-novembre, totalisant jusqu'à 15.000 ex. en 5 heures de suivi, le 16/10 à Hemptinne.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* : Petits groupes ici et là, le plus souvent près des fermes ou de lieux où les grains sont accessibles. Un maximum de 76 ex. est relevé le 09/10 à Jamagne.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* : Petits passages de 1 à 4 ex. pour cette migratrice hâtive, avec un dernier individu observé à Hemptinne le 10/09.

Perruche à collier

Psittacula krameri : Un adulte le 11/11 sur une mangeoire à Philippeville.

L'apparition de cet oiseau exotique semble de plus en plus courante en ESEM. Évolution à suivre.



Perruche à collier
11 11 2024 - Philippeville

© Jean-Marie Schietecatte

Callopsitte élégante *Nymphicus hollandicus* : Un individu échappé, le 26/10 à Mariembourg.

Coucou gris *Cuculus canorus* : Un dernier exemplaire, sans doute un jeune, le 07/09 à Surice.

Effraie des clochers *Tyto alba* : Encore régulièrement signalée à l'unité, ici et là, dans nos campagnes.

Chouette hulotte *Strix aluco* : Hôte nocturne par excellence de nos massifs boisés où ses cris et chants trahissent le plus souvent sa présence.

Chevêche d'Athéna *Athene noctua* : Peu abondante, mais bien répartie aux abords et dans nos villages où elle est repérée le plus souvent à ses cris.

Hibou moyen-duc *Asio otus* : Seulement 8 données pour ce hibou autrefois plus fréquent. La Calestienne semble avoir sa préférence, toutefois une mention provient de la zone ardennaise.

Hibou des marais *Asio flammeus* : Un migrateur en halte le 03/09 à Yves-Gomezée et un autre, en vol cette fois, le 07/11 à Mariembourg.

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* : Une donnée intéressante le 26/10 à Dailly que Charles Dordolo commente : « Intrigué par des cris que j'associe à ceux d'un limicole, je me dirige vers l'oiseau qui me survole très bas... J'ai bien dû revoir mon jugement, quelle surprise : un engoulevent ! L'oiseau au vol hasardeux semblait épuisé ou désorienté. Il poussera encore son cri plusieurs fois. Donnée la plus tardive en ESEM. ».

Martinet noir *Apus apus* : Migrateur précoce, le dernier individu est observé le 13/09 à Saint-Aubin.

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* : Pour la période, 257 mentions. Clairement, l'espèce n'est pas en déclin. Les sites les plus cités sont évidemment Virelles, Roly et les BEH, mais pas seulement. Les encodages les indiquent en effet aux quatre coins de l'ESEM.

Guêpier d'Europe *Merops apiaster* : Une donnée tardive le 20/09 d'un oiseau en vol, repéré par ses cris à Walcourt.

Pic épeichette *Dendrocopos minor* : Comme la majorité de nos pics, l'épeichette semble être en bonne santé en ESEM.

Pic mar *Dendrocopos medius* : Devenu aujourd'hui un classique de nos milieux forestiers.

Pic noir *Dryocopus martius* : Notre pic géant occupe la plupart de nos massifs forestiers. Il semble particulièrement abondant dans l'entité de Viroinval.

Pic vert *Picus viridis* : Répandu dans les milieux semi-ouverts et observé le plus souvent à l'unité.

Alouette lulu *Lullula arborea* : Nicheuse rare en ESEM, mais détectée régulièrement lors des suivis migratoires durant tout le mois d'octobre avec, par exemple, jusqu'à 134 ex. recensés durant 5 heures de suivi le 12/10, à Hemptinne.

Alouette des champs *Alauda arvensis* : Avec une migration s'étalant sur octobre et novembre, l'Alouette des champs est nettement plus abondante que la lulu. Par exemple, 2 479 ex. sont comptabilisés le 17/10 à Hemptinne, en 5 heures de suivi.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia* : Septembre correspond au pic de la migration postnuptiale pour l'espèce en ESEM. De fait, des observations quotidiennes sont rapportées, mais le plus souvent, d'un ou deux individus seulement. Cette année, les plus gros groupes sont concentrés sur quelques jours : le 04/09 (20 ex. à Virelles) puis les 10/09 et 11/09, respectivement 38 ex. (Roly) et 62 ex. (à nouveau, à Virelles). La dernière donnée pour 2024 est celle d'un oiseau isolé le 30/09 aux BEH. Rendez-vous la saison prochaine !

Hirondelle rustique *Hirundo rustica* : L'Hirondelle rustique, contrairement à celle de rivage, fait un peu durer le plaisir : nous pouvons l'observer jusqu'à fin octobre dans la région (dernière mention d'un ex. en vol, le 26/10, à Dailly). Outre les mentions 'classiques', il est intéressant de faire du suivi migratoire pour se rendre un peu mieux compte de la masse d'Hirondelles rustiques qui nous survolent, en route vers l'Afrique. Voici quelques indications par ordre chronologique : en seulement 10 minutes de temps, 52 ex. de passage au-dessus des pâtures de Pesche le 08/09 ; le même jour, 239 sont dénombrés lors d'une session de suivi migratoire de 3 heures à Surice ; plus de 500 oiseaux au-dessus de l'étang de Virelles le lendemain ; puis 646 ex. sur 4 heures à Florennes, le 22/09. Et enfin, deux sessions de suivi les 04 et 05/10 permettent de recenser respectivement 222 Hirondelles rustiques en 3 heures à Virelles et 233 en 8 heures à Florennes.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* : Comme sa cousine rustique, l'Hirondelle de fenêtre nous quitte au plus tard fin octobre (ultime contact le 26/10, un individu en vol à Hemptinne). Des multiples encodages sur observations.be, relevons les deux effectifs-records : 320 oiseaux posés sur un fil, à Vodecée, le 01/09 et 734 ex. de passage, sur 3 heures de suivi migratoire, le 24/09 à Hemptinne.

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* : Outre les données encodées par des ornithologues férus de suivi migratoire (premiers individus le 02/10), de petites populations de spioncelles hivernantes sont mentionnées en ESEM, notamment à Roly (max. 89 ex. le 16/11).



Pipit spioncelle - 23 10 2024 - Nismes - © Roland Fromont

Pipit rousseline *Anthus campestris* : Repéré le plus souvent au cri qu'il émet en vol (cf. [xeno-canto](#)). Une quinzaine d'individus sont vus ou entendus entre le 01 et le 12/09.

Pipit des arbres *Anthus trivialis* : Octobre signe la fin de la migration du Pipit des arbres au-dessus de nos contrées. Un dernier ex. est signalé le 12/10 à Hemptinne.

Pipit farlouse *Anthus pratensis* : Observé tous les jours de la chronique. Outre les sédentaires, de beaux passages sont rapportés dont celui du 29/09 : 606 ex. dénombrés durant une session de suivi migratoire de 4 heures, en poste fixe. Les Pipits farlouses semblent apprécier les champs de colza pour faire une pause durant leur long voyage.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava flava* : Cette espèce reste visible chez nous jusqu'au tout début d'octobre (05/10 : 2 ex. en halte migratoire à Hemptinne). En vol vers le sud, les groupes les plus importants sont signalés durant la première décade de septembre (jusqu'à 142 ex. dénombrés en 3 heures, le 07/09).



Bergeronnette printanière - 08 09 2024 - Jamagne - © Hugues Dufourny

Bergeronnette printanière nordique *Motacilla flava thunbergi* : Un mâle adulte présent à Clermont, le 02/09 et au moins 10 ex. dans un groupe de 67 bergeronnettes, deux jours plus tard, en halte à Yves-Gomezée.

Bergeronnette grise *Motacilla alba alba* : Le plus gros de la migration a eu lieu entre le 06 et le 16/10.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* : Jusqu'à six oiseaux simultanément -petite famille comprenant des adultes et des juvéniles- sont remarqués à l'étang d'Oise (Seloignes), le 10/09. En moyenne, la Bergeronnette des ruisseaux pond 4 à 6 œufs (Géroudet).

Bergeronnette flavéole *Motacilla flava flavissima* : Cinq ex. repérés dans leur migration postnuptiale : 3 en recherche de nourriture, le 04/09 dans la plaine agricole de Tarcienne, un mâle adulte le même jour à Villers-deux-Églises et un dernier individu, toujours un mâle, le 05/10, à Hemptinne.



Bergeronnette flavéole - 05 10 2024 - Hemptinne - © Hugues Dufourny

CinCLE plongeur *Cinclus cinclus* : Le 15/09, un individu chante à pleins poumons à Dourbes. Il en va de même le 07/10 à Saint Aubin ou encore, le 27/10 à Couvin, non loin de l'Eau Noire. En effet, le cincle émet son chant quasiment toute l'année durant ; mâle et femelle s'y entendent dans cet art vocal.

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica* : Une gorgebleue est à Virelles les 02 et 16/09... ou bien en sont-ce deux distincts ? Le 02/09, un juvénile est pris dans les filets d'un bagueur aux Onoyes (Roly).

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* : Signalé tous les jours de la chronique : des jeunes, des mâles, des femelles.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* : Observation originale d'un mâle se baignant dans un nid-de-poule, le 14/09 à Frasnes-lez-Couvin. Dernier encodage le 19/10, dans la Haute vallée de l'Eau Noire.

Tarier des prés *Saxicola rubetra* : Cette année, les mentions du Tarier des prés en ESEM se clôturent le 29/09. La majorité des données concernent des individus en halte migratoire.

Tarier pâtre *Saxicola rubicola* : Chez nous, cet oiseau se fait rare après octobre : seulement 3 encodages sur tout le mois de novembre. Jusqu'à 6 individus observés simultanément à Jamagne le 17/10 : quatre mâles et deux femelles.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* : Un dernier migrateur passe par l'ESEM le 08/10, en chemin vers des contrées plus clémentes. À nouveau, la plupart des mentions concernent des traquets en halte. Pour mémoire, la dernière nidification avérée en Wallonie daterait de 1997 (Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie).

Merle à plastron *Turdus torquatus* : Une seule donnée : un mâle adulte survole Vergnies le 22/10.

Grive litorne *Turdus pilaris* : Début novembre, ce sont les plus gros passages de ces grives au-dessus de chez nous. Le total des effectifs dénombrés en 4 heures de suivi migratoire atteint les 133 et 143 individus. En 2023, les plus beaux groupes de Grives litorne avaient été vus un peu plus tôt (17 et 23/11) et étaient un peu plus fournis (jusqu'à 160 ex. chaque fois). À la fin de cette chronique, l'hivernage 2024-2025 de l'espèce est toujours très -trop !- léger en ESEM.

Grive musicienne *Turdus philomelos* : Les mouvements au-dessus de l'ESEM semblent se découper en 3 temps cet automne : des oiseaux par dizaines du 05 au 07/10, un pic de migration dix jours plus tard (200 à 250 ex. le 16/10 et 81 le 17/10), avec pour clôture une ultime petite vague, le 18/10.

Grive mauvis *Turdus iliacus* : Les 11 premières mauvis de l'automne 2024 trouvent bonne pitance dans la réserve naturelle de la Taille du Bailli à Cul-des-Sarts, le 10/09. Durant les 30 jours qui suivent, seules 5 données d'ex. isolés sont encodées, avant le passage de 1 309 ex. au-dessus d'Hemptinne le 12/10, en 5 heures de temps. Les jours suivants confirmeront qu'un 'bouchon a sauté' quelque part plus au nord. Dissipation d'un brouillard épais ? Changement dans la direction des vents ? Autre raison ? Cinq jours après, les effectifs sont déjà bien plus faibles, souvent inférieurs à 100 ex. Mais le premier novembre, nouveau gros passage, avec un nombre record de 4 026 ex. en 4 heures de suivi migratoire, toujours sur le même site. La migration s'est prolongée jusqu'à la mi-novembre. Ensuite, ce ne sont plus que des petits groupes de moins de 100 ex. qui occupent nos bocages d'ESEM, des candidats à l'hivernage.

Grive draine *Turdus viscivorus* : La draine est sédentaire chez nous. Seuls quelques rares ex. venus du nord passent en migration à l'automne. C'est le 12/10, comme pour sa cousine mauvis, que le nombre de draines migratrices augmente : 28 ex. sur 5 heures de suivi.



Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* : Voici une espèce qui se porte de mieux en mieux en ESEM. Elle est toujours assez facilement détectable à l'automne où il lui arrive encore de chanter. C'est notamment le cas sur trois nouveaux sites : à proximité des lac de l'Eau d'Heure et de Falemprise, ainsi que dans la zone humide, à côté de la carrière du Nord de Frasnès-lez-Couvin. En 2024, si on ajoute le site de la vallée de l'Eau Blanche sur Dailly, la vallée de l'Hermeton à Romedenne, l'étang de Virelles et ceux de Roly, cela fait 7 localités différentes occupées dont les deux dernières avec plusieurs chanteurs chacune.

Bouscarle de Cetti
06 11 2024 - Frasnès-lez-Couvin
© Hugues Dufourny

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* : Quatre ex. en halte migratoire du 02 au 16/09: 3 à l'étang de Virelles et 1 dans la réserve naturelle des Onoyes

Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* : Bien que ne passant pas l'hiver sous nos latitudes, certaines effarvates ont traîné cet automne. Hugues Dufourny compte 11 ex. le 02/09 sur les bords de l'étang de Virelles. Sur le même site, 3 juvéniles suivent un adulte en quémendant, le 14. La plus tardive est encore présente le 22 septembre.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* : En septembre, 191 ex. sont observés. Là encore, nous ne sommes pas loin, bien qu'au-dessus, de la moyenne de ces 10 dernières années qui est de 147 ex. Une dernière tardive aurait été identifiée le 17/11, à Momignies.



Fauvette à tête noire ♀ - 01 09 2024 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Jan Sprangers

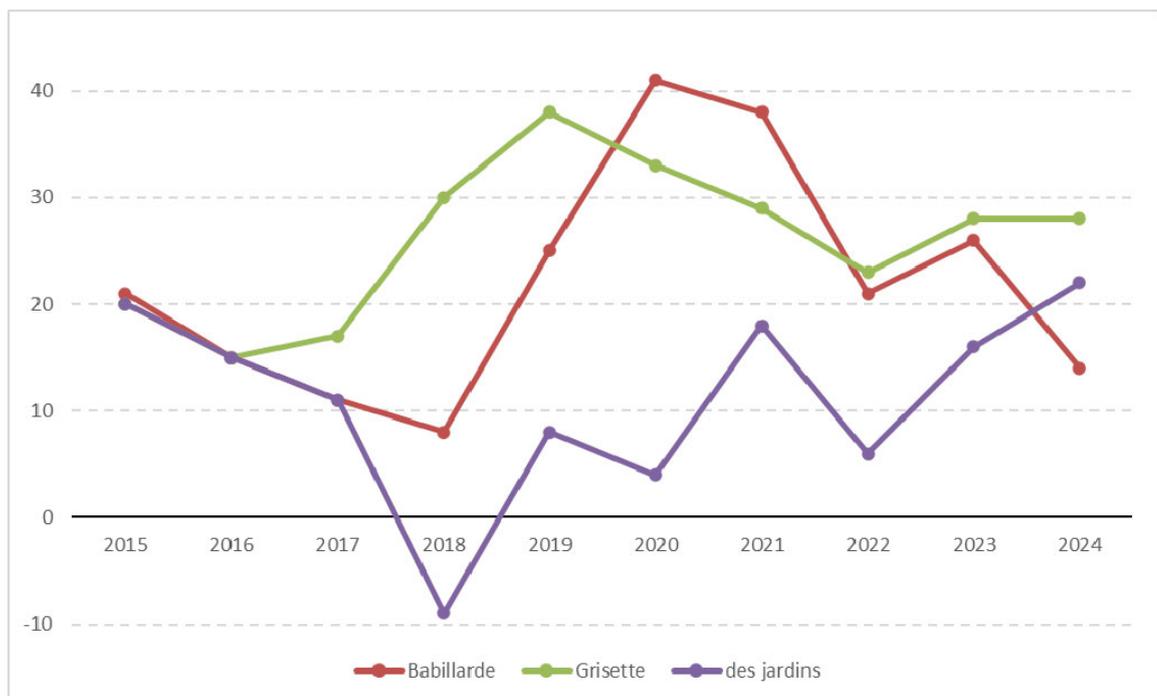


Figure 1 : Date de la dernière observation d'une fauvette en ESEM, par année, par espèce et par rapport au premier septembre (0 = premier septembre ; -10 = 21 août ; 40 = 10 octobre).

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* : Depuis quelques années, certains véloces tentent l'hivernage sous nos latitudes. Il n'est donc pas étonnant que 260 ex. soient encore signalés en septembre. Parmi ceux-ci, 28 étaient des chanteurs. En octobre, ils sont encore 138 dont 14 chanteurs et au moins 10 ex. dans le 'village Landal', le long du lac de la Plate Taille. Et en novembre ? Au total 31 ex., comprenant un dernier chanteur pour cette année, le premier du mois à Nismes. Qui a dit véloce ?

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* : Migrateur strict, le dernier fitis part pour l'Afrique le 21/09.

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapillus* : Bien que le triple bandeau soit davantage migrateur que son cousin huppé, 10 ex. sont encore présents en novembre, ce qui est dans la moyenne de ces 10 dernières années (9 ex.).

Gobemouche gris *Muscicapa striata* : Comme pour les grives, les 12 et 13/09 semblent être favorables à la migration de cette espèce, avec des haltes respectivement de 5 ex. à Villers-deux-Églises et de 8 ex. à Dourbes. Aucune donnée entre le 18/09 et le 16/10, date à laquelle 1 ex. est à nouveau signalé. Dernier ex. trois jours plus tard à Baileux.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* : Dernier ex. le 17/09, à Vierves-sur-Viroin.

Mésange boréale *Parus montanus* : Notons un chanteur « *Chassé par les Pouillots véloces qui ne lui laissent pas un moment de répit.* », le 16/09 à Hanzinelle (Alain Paquet).

Mésange noire *Periparus ater* : Deux données sortent un peu de l'ordinaire : un ex. qui extrait les graines de cônes de mélèze, afin de s'en nourrir, le 25/10 à Florennes et 2 ex. en migration active le 28/10, à Hemptinne.

Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* : Un groupe de 20 ex. profite du maïs laissé sur place à Matagne-la-Grande, le 03/11. Le 7 du même mois et au même endroit, elles sont 25.

Mésange charbonnière *Parus major* : Deux ex. « *... imitent le très fin cri d'alarme, long et aigu, des merles noirs !* » à Hanzinne, le 16/09 (Alain Paquet).

Grimpereau des bois *Certhia familiaris* : Comme souvent, peu de données pour cette espèce peu recherchée, assez discrète et localisée : 4 fois 1 ex., sur la partie ardennaise de la commune de Viroinval et 1 ex. dans le bois de Blaimont (Virelles-Lompret), lieu un peu plus surprenant.



Pie-grièche grise *Lanius excubitor* : Fin octobre, trois ex. sont découverts en halte migratoire : le 20 à La Prée (Aublain-Dailly), le 22 à Jamagne et le 29 du côté de la Forge Jean Petit (Baileux). Contrairement aux données de La Prée, site habituel pour les haltes et l'hivernage de l'espèce, et de Forge Jean Petit, lieu lui convenant aussi, celle de Jamagne est surprenante : « *Incredible, 1 ex. posé sur un chardon sec en bord de route ! Il pose pour les photos... Soudain, sans raison apparente, il s'envole, mais se repose un peu plus au nord, pour de nouveau décoller, monter dans le ciel et s'éloigner, très décidé, vers le nord-ouest !* », Hugues Dufourny.

Pie-grièche grise - 22 10 2024 - Jamagne
© Hugues Dufourny

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* : Les derniers 11 et 13 ex. ont profité de la météo clémente du mois de septembre. Le plus tardif est noté le 20, à Gochenée.

Geai des chênes *Garrulus glandarius* : Au cours du mois de septembre, hormis quelques groupes de 4 à 6 ex. çà et là, nous ne relevons pas de passage migratoire important pour cette espèce. Les données concernent tout au plus des trios, répartis uniformément dans les zones boisées et chênaies. Seul un groupe d'une dizaine d'oiseaux vagabonde à la recherche de nourriture sur le site de la Plate Taille, en novembre.

Pie bavarde *Pica pica* : À cette période de l'année, les pies se retrouvent en petites compagnies. Ces regroupements peuvent être motivés par un souci d'entraide alimentaire ou sécuritaire, voire correspondre à un rassemblement en pré-dortoir. Cette tendance a été mentionnée à plusieurs reprises durant la chronique, notamment avec ces 15 ex. le 15/09 à Pesche, 14 le 21/09 à Hemptinne et enfin 15 le 22/10 à Vergnies. En revanche, le pré-dortoir habituel de Mariembourg semble avoir été abandonné.

Choucas des tours *Corvus monedula* : Dès octobre, la population sédentaire voit passer un nombre considérable de migrants, souvent en compagnie des Corbeaux freux. Certains font halte et hivernent chez nous, d'autres poursuivent vers le sud. Le choucas est présent dans chaque village de l'ESEM. Les troupes hivernales peuvent être nombreuses, comme ces 400 ex. le 10/11 à Mariembourg, puis ces 550 ex. le 26/11 à Jamagne.

Corbeau freux *Corvus frugilegus* : Au total, 66 encodages, avec un seul groupe de migrants supérieur à la centaine (!) : 120 ex. le 23/09 à l'étang de Virelles.

Corneille noire *Corvus corone* : Pour cette espèce, nous parlons plutôt de mouvements erratiques locaux, notre corneille étant réputée sédentaire. En octobre, elle est rejointe par de petits groupes de migrants venant de l'Europe centrale. Sur base des résultats de reprise de baguage, il semble que ce soient principalement les jeunes qui effectuent des déplacements automnaux. Pointons ces quelques groupes : 20 ex. le 18/10 à Surice, 38 le 27/10 à Walcourt et 18 le 30/10 à Roly.



Corneille noire - 31 10 2024 - BEH - © Patrick De Stercke

Grand Corbeau *Corvus corax* : Enregistré de manière homogène dans toute notre région avec, dans la majorité des cas, de 1 à 2 ex. De-ci de-là, 3 à 4 ex. font bande. L'opportunité d'un repas facile dérobé à un épervier en rassemble 8 autour de sa proie, le 08/10 à Surice. Le 20/09, son cri puissant résonne au-dessus de l'étang de Virelles où un groupe lâche de 19 ex. passe en vol sud-est.

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* : Durant les trois mois de cette chronique, les mouvements migratoires décrits sont le fait de troupes qui ne se déplacent guère très haut au-dessus du sol, adoptant un type de vol en rase-motte. Cette façon de migrer répondrait à un besoin de ravitaillement. En octobre et novembre, les effectifs sont plus importants et semblent en évolution positive par rapport aux années précédentes. Citons à Hemptinne pour exemples 1 005 ex. le 11/10, 2 687 le 23/10 et une volée de minimum 8 000 ex. le 20/10.

Moineau domestique *Passer domesticus* : L'espèce est indiquée dans de nombreuses communes et surtout en grand nombre. Elle poursuit une progression déjà constatée en 2023. Ainsi Hugues Dufourny rapporte un effectif record de 138 ex. le 13/09 sur la zone d'Yves-Gomezée. Ailleurs, on mentionne 30 ex. le 16/09 à Philippeville, 45 le 23/09 à Matagne-la-Grande et 50 le 01/11 à Surice.

Moineau friquet *Passer montanus* : Au total, 17 encodages, venant en majeure partie de Jamagne, avec un maximum de 16 ex. le 06/09, troupe constituée principalement de juvéniles. Le 07/09, ils y sont retrouvés, se nourrissant dans une bande MAEC. En dehors de ce bastion, deux données, l'une à Villers-deux-Églises avec 2 ex. le 06/11 et l'autre, à Hemptinne, avec 5 ex. le 01/11.

Verdier d'Europe *Chloris chloris* : Durant la seconde quinzaine d'octobre quelques volées d'une dizaine à une trentaine d'oiseaux se retrouvent à Walcourt, Hemptinne, Fraire, Vergnies, ... Jusqu'à 50 ex. sont dénombrés à Froidchapelle le 14/11 et à Walcourt le 23/11. L'espèce fréquente volontiers les mangeoires.



Verdier d'Europe - 07 09 2024 - Etang de Virelles (réserve naturelle) - © Emma Berquin

Pinson des arbres *Fringilla coelebs* : Le passage migratoire s'annonce dès le début du mois d'octobre, avec à Hemptinne 243 ex. le 05 et 466 le 06, pour atteindre le pic de 1 796 ex. le 12/10. Un groupe de 2 500 ex. est enregistré le 16/10 à Vierves-sur-Viroin. Novembre laisse la place aux hivernants : le Pinson des arbres est signalé par dizaines à Cerfontaine, Hanzinelle, Walcourt, Clermont, ...

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla* : Premiers migrateurs pointés le 05/10 à Hemptinne et le 07/10 à Mariembourg. Dès le 16/10, des mouvements plus importants sont observés : à Vierves-sur-Viroin avec 50 ex. et surtout au poste de suivi migratoire de Hemptinne, avec 116 ex. le 26/10, 111 le 04/11 et 163 le 05/11. Par la suite, les hivernants sont vus à l'unité ou par 4 tout au plus. Aucun dortoir n'a été repéré durant la période concernée.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* : Les années précédentes nous avaient apporté des bandes de 60 à 70 ex. Cette fois, les observations font état de groupes nettement plus restreints, comptant entre 10 et 50 ex. Il n'y a qu'une donnée d'environ 100 ex. Elle nous vient de Walcourt où les chardonnerets se trouvaient en mélange avec d'autres granivores dans une bande MAEC, les 23 et 24/11.



Chardonneret élégant - 01 09 2024 - Treignes - © Jan Sprangers

Serin cini *Serinus serinus* : Cinq mentions, la première le 22/09 à l'étang de Virelles, une deuxième le 10/10 à Mariembourg et les 3 dernières à Hemptinne, les 17/10, 03 et 04/11.

Tarin des aulnes *Spinus spinus* : Les premiers migrateurs s'annoncent le 19/09 à la Montagne-aux-Buis. Durant octobre, le passage du tarin est discret, avec un maximum de 125 ex. en toute fin de mois, le 29, à Dourbes. Un seul groupe d'hivernants est repéré dans la vallée de l'Hermeton, le 17/11, 400 ex. se déplaçant d'aulne en aulne, à la recherche de nourriture.

Linotte mélodieuse *Linaria cannabina* : Le passage migratoire est initié dès le 04/09, avec 600 ex. à Villers-deux-Églises, et se poursuit durant toute la période concernée. Les hivernants, à la recherche de nourriture, fréquentent les éteules et les parcelles MAEC dans les quelques plaines agricoles offrant le couvert.

Sizerin flammé *Acanthis flammea* sp : Cinq données, avec notamment 4 ex. le 14/11 à la Plate Taille, mais aussi une mention notable de 10 ex. le 01/11, lors du suivi migratoire à Hemptinne, réalisé entre 8h00 et 12h00.

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra* : Pas d'afflux durant cette période et seulement 25 encodages. Première mention de 2 ex. le 02/10 à Oignies-en-Thiérache. Par la suite, 8 ex. sont surpris le 24/10 à la réserve naturelle de Dailly, 10 à Oignies-en-Thiérache les 26 et 27/10 et enfin 9 le 03/11 à Baileux.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* : Il est omniprésent sur l'ensemble du territoire, généralement à l'unité, voire en duo. L'observation de 6 ex. le 09/11 à Olloy-sur-Viroin rompt avec ce constat habituel.

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes* : Le pic du passage migratoire se situe à la mi-octobre, avec 15 ex. le 14/10 à la réserve naturelle de Soulwez, 20 au minimum le 16/10 à Vierves-sur-Viroin et 62 le 17/10 à Hemptinne où il retombe à 17 ex. le 19/10.

Bruant jaune *Emberiza citrinella* : À l'approche de l'automne, le Bruant jaune retrouve son comportement grégaire et forme des rassemblements comptant jusqu'à 40 à 50 ex., comme à Jamagne, Villers-deux-Églises, Matagne-la-Petite et Surice. Les haies dans la campagne ouverte accueillent quelques individus disséminés.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* : En octobre, lors des suivis migratoires à Hemptinne les effectifs sont plus importants que les années précédentes : ainsi, le 11, ils sont 36 ex., le 12, 23 et le 17, 12. Ce bruant est également signalé dans les bandes MAEC, avec 26 ex. le 17/10 à Yves-Gomezée, ainsi qu'à l'étang de Virelles où il est vu en petits nombres seulement.

Bruant proyer *Emberiza calandra* : L'observation d'un oiseau dans la plaine de Clermont est rapportée le 09/11 par Christian De Mori.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...

Espèces non commentées dans cette chronique : Oie semi-domestique, Oie à tête barrée, Tadorne casarca, Grand-duc d'Europe, Pic épeiche, Troglodyte mignon, Accenteur mouchet, Rougegorge familier, Merle noir, Roitelet huppé, Orite à longue queue, Mésange nonnette, Mésange huppée, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins.

Impression : PNVH



Inventaire du cincle plongeur sur les grands cours d'eau du parc naturel Viroin-Hermeton.

Par Ralph Huaux

1. Protocole habituellement utilisé :

Le protocole habituel pour ce genre d'inventaire est de parcourir le cours d'eau en kayak (si possible) ou de positionner un observateur sur chaque berge se déplaçant vers l'amont ou l'aval comptabilisant les cincles plongeurs. Ces inventaires se font lors de la période de nidification, lorsque les parents nourrissent les jeunes (mars – avril) et les individus sont comptés par nombre de couples aux 10 kilomètres linéaires de cours d'eau (Vangeluwe, Bulteau, Dineur, & Rifflet, 1995). La direction de l'envol des cincles plongeurs est prise compte ainsi que la taille des territoires des cincles afin d'éviter le recomptage des mêmes oiseaux.

Le fait d'observer les cincles plongeurs lors de la période de nourrissage permet de localiser les lieux de reproduction du cincle plongeur. Etant donné les conditions et la période à laquelle s'est déroulée l'étude, le protocole a dû être adapté en conséquence.

2. Démarche mise en place dans le cadre de l'étude :

Il a été établi, avant de commencer les inventaires, un protocole spécifique afin d'obtenir les données les plus fiables possibles. Le premier critère était de regarder dans quelle direction partait le cincle plongeur, évitant ainsi de compter deux fois le même individu. Par exemple, si l'inventaire se faisait de l'amont vers l'aval du cours d'eau et que le cincle s'envolait en contre bas du cours d'eau, la taille moyenne d'un territoire de cincle plongeur était prise en compte et cette mesure était appliquée sur le terrain, sachant qu'un territoire de cincle plongeur fait en moyenne 150 à 200 mètres de long entre deux nids. Ainsi, si un cincle était observé 20 ou 30 mètres plus loin, il n'était pas compté car il s'agissait sans doute du même individu vu auparavant. A l'inverse, si le deuxième cincle était observés 300 mètres plus loin alors il était comptabilisé.

Un autre critère important était le nombre de cincles plongeurs observés en une fois. Il est prévu dans le protocole de compter uniquement le nombre maximum de cincle plongeur vu en une fois pour éviter, ici aussi, les risques de « recomptage » du (des) même(s) individu(s). Par exemple, si deux individus étaient observés à un endroit puis, 10 mètres plus loin, trois cincles plongeurs étaient observés, il n'était alors comptabilisé que trois individus.

Dans le cas où deux individus étaient observés puis trois individus 300 mètres plus loin, alors il était comptabilisé 5 cincles plongeurs (2 + 3) sur base de la répartition des territoires. Ce critère est évidemment directement lié au critère précédant, à savoir la direction de l'envol.

Concernant la manière de parcourir les cours d'eau, il avait été décidé, initialement, d'un commun accord, de parcourir ceux-ci à deux, chacun sur une rive. Cette disposition, surtout intéressante sur les larges cours d'eau, permet aux observateurs de couvrir la totalité de ceux-ci. Seulement, la théorie s'est vue difficilement applicable dans la pratique. En effet, diverses entraves ont été rencontrées lors des inventaires allant de falaises, à des propriétés privées entourées de clôture armées de plusieurs lignes de barbelés. Une adaptation a donc été nécessaire et celle-ci s'est faite sous la forme suivante : les observateurs repéraient à l'avance l'occupation des sols sur les berges du tronçon du cours d'eau parcouru via une application type Google Maps. Une fois l'occupation des sols repérée et comprise, les deux observateurs décidaient ensemble de modifier, ou non, le protocole initial. Par exemple, ils pouvaient s'accorder sur le fait de commencer, tous les deux, sur la même rive car l'autre était inaccessible ou impraticable. Autre exemple, si le cours d'eau se divisait en un point et se reformait quelque dizaine de mètres plus loin, les observateurs se séparaient délibérément afin de couvrir tout le cours d'eau.

Enfin, le protocole devait être appliqué sur la totalité du cours d'eau, peu importe les résultats obtenus. Si le cours d'eau, ou un tronçon, était jugé à première vue « inapte » à recevoir des cincles plongeur étant donné son profil, les milieux dans lequel il s'écoulait ou ses autres caractéristiques, l'inventaire devait quand même y être réalisé en bonne et due forme. En effet, la suspicion qu'aucun cincle plongeur ne soit observé à tel ou tel endroit peut évidemment exister mais il est nécessaire de valider, positivement ou négativement, cette suspicion en inventoriant le cours d'eau complètement.

Les inventaires se sont déroulés par tronçons de 5 à 6 kilomètres. Cette distance avait été déterminée à la suite d'un constat fait lors de la première séance d'inventaire sur l'Eau Noire. En effet, en fonction de la topographie des berges, l'occupation des sols ainsi que les diverses entraves rencontrées, faire une distance plus longue aurait compromis la fiabilité des résultats pour des raisons de concentration. Les observateurs réalisaient ces inventaires lors de météo sèche pour une question de confort et de visibilité.

Les observateurs étaient équipés de jumelles (grossissement 7X35), de bottes et d'une tenue « discrète » pour être le moins repérable possible par le cincle plongeur.

Les jumelles sont nécessaires afin d'assurer l'identification de l'oiseau et aussi de permettre son observation avant d'arriver à sa hauteur. Les bottes sont également utiles lorsque les berges sont impraticables et qu'il faut alors marcher dans le cours d'eau. Les observations de cincles plongeurs étaient rédigées sur GSM et une photo de l'endroit auquel ils étaient présents était prise.

L'inventaire se déroulait comme suit : les observateurs stationnaient un véhicule au point d'arrivée et étaient ensuite conduits à leur point de départ. De là, ils se dirigeaient en amont ou en aval du cours d'eau, sur les berges, de la manière la plus discrète possible afin d'éviter des vols « prématurés » et éviter donc de « manquer » un individu. Les deux observateurs avançaient à la même vitesse dans la même direction. Une fois qu'un cincle était observé par l'un ou l'autre observateur, ce dernier prévenait son collaborateur pour permettre une « validation » de l'observation. Une fois prévenu, le second observateur cherchait l'individu repéré et validait, ou non, l'observation. Une attention était également portée sur le chant du cincle plongeur. Si l'un des deux observateurs croyait entendre un individu, ce dernier demandait confirmation au second et, d'un commun accord, l'observation était validée ou non.

Lorsqu'un ou plusieurs individu(s) étai(en)t observé(s), l'un des deux observateurs prenait une photo de l'endroit précis afin de caractériser l'habitat du cincle plongeur et voir ainsi si la présence d'un cincle à cet endroit-là est « normale » ou non. Cette prise de photo était également accompagnée d'une localisation de l'endroit afin de pouvoir indiquer sur une carte tous les endroits où des cincles ont été observés et ainsi permettre d'observer la dispersion des cincles plongeurs sur l'entièreté du cours d'eau. Cette localisation se faisait en actionnant la fonctionnalité « position » sur le GSM de l'observateur et celle-ci était automatiquement enregistrée sur la photo.

3. Résultats :

Lors des inventaires, un total de 82,7 kilomètres de cours d'eau été parcourus sur l'ensemble du territoire du Parc naturel Viroin-Hermeton dont : 14 kilomètres de l'Eau Blanche, 32 kilomètres de l'Eau Noire, 21 kilomètres de l'Hermeton et enfin 15,7 kilomètres du Viroin. Sur ces 82,7 kilomètres de rivière, 33 cincles plongeurs ont été observés dont : 21 sur l'Eau Noire, et 12 sur le Viroin. Les inventaires portant sur l'Eau Blanche et l'Hermeton ont été nuls pour des raisons qui seront expliquées au point « interprétation des résultats et discussions ». Cela nous donne une moyenne de 0.688 cincle plongeur / kilomètre sur l'Eau Noire et une moyenne de 0.764 cincle plongeur / kilomètre sur le Viroin.

4. Interprétation des résultats et réflexions :

Les résultats de répartition du cincle plongeur lors de ces études concordent avec les données retrouvables dans la littérature. En effet, « la population des Cincles plongeurs de sept cours d'eau de la Haute Meuse belge a été recensée au cours des printemps 1991 et 1992. L'effectif total pour les 77,5 km recensés est de 56 couples, soit une moyenne de 7.2 couples par 10 kilomètres de rivière : valeur assez élevée en regard des données de la littérature. » (Vangeluwe, Bulteau, Dineur, & Rifflet, 1993). Nous avons également demandé à Ittelet M. des informations sur le cincle plongeur dans la zone d'étude comme la localisation de

nids, de nichoirs, les zones les plus fréquentées et pourquoi. Seulement, ce dernier n'a pas répondu à notre requête pour des raisons inconnues.

Les résultats nuls réalisés sur l'Hermeton, cours d'eau habituellement occupé par le cincle plongeur, peuvent s'expliquer par différentes raisons. En effet, la période durant laquelle l'étude s'est déroulée, les conditions météorologiques lors des inventaires ainsi que la manière de compter les individus ont, sans doute, influencé fortement le nombre de cincles plongeurs observés sur ce cours d'eau. Comme expliqué dans plus haut, ce genre d'inventaire se fait normalement entre mars et avril lors de la reproduction des cincles plongeurs et lorsque les adultes nourrissent les petits. La présente étude s'est déroulée de septembre à décembre, une fois que les jeunes ont quitté le nid et que les couples commencent à se séparer.

De plus, lors de l'étude, des pluies abondantes se sont abattues sur la zone d'étude durant plusieurs semaines (de la mi-octobre à la mi-novembre 2024). Ces pluies ont eu pour effet de faire monter le niveau d'eau de toutes les rivières parcourues, inondant par endroit les berges (voir annexes). Une conséquence autre que la montée des eaux, les pluies ont fait augmenter la turbidité des cours d'eau.

En effet, une masse d'eau plus importante se déplace à une vitesse plus importante emportant davantage de sédiments. Les eaux de l'Hermeton, du Viroin et de l'Eau Noire, habituellement claires et transparentes, se sont chargées de sédiments et sont devenues brunâtres. Ces montées des eaux ont eu un effet sur la dispersion du cincle plongeur sur le tronçon de l'Hermeton

Lorsque le cours d'eau sur lequel se trouve le cincle plongeur est victime d'une montée rapide des eaux et que les supports sur lesquels ils se posent pour chasser disparaissent, le cincle plongeur quittera le cours d'eau principal et s'installera sur l'un des affluents. Ceci explique, sans doute, pourquoi l'inventaire réalisé sur l'Hermeton est nul. Il serait des plus judicieux, lors d'évènements météorologiques semblables, d'inventorier les affluents du cours d'eau principal, habituellement habité par le cincle, si l'inventaire sur celui-ci est nul. Cette étape n'a pas pu voir le jour durant l'étude faute de temps.

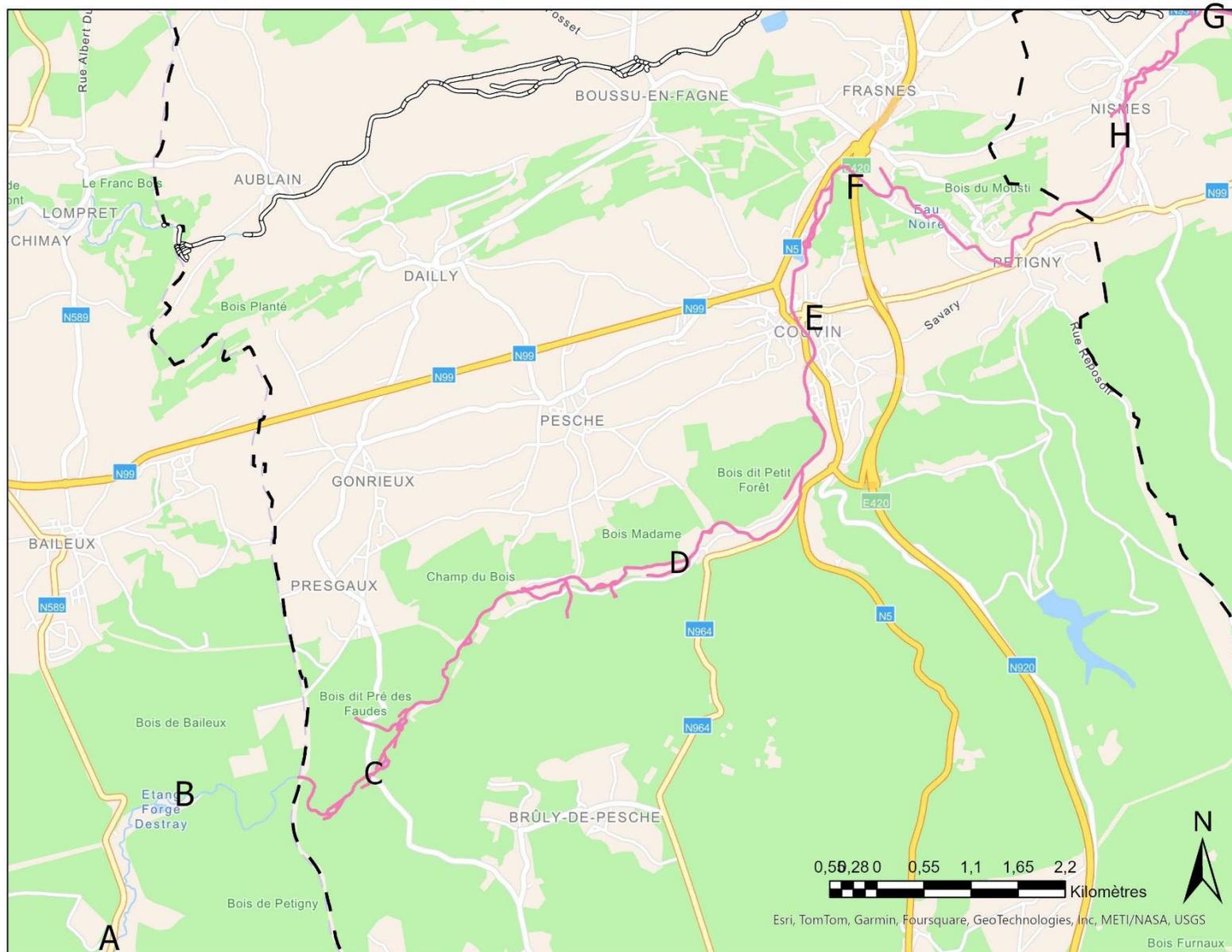
En ce qui concerne le bilan nul de l'inventaire réalisé sur le tronçon de l'Eau Blanche entre La roche à Lomme et Aublain, cette absence de cincle plongeur s'explique par l'incapacité du milieu à accueillir cet oiseau. En effet, ce tronçon ne dispose d'aucuns lieux réellement propices à l'installation du cincle étant donné l'absence de support sur lequel se poser pour chasser ou pour construire son nid. Cette rivière est caractérisée par une turbidité excessive en raison des boues crayeuses formées lors des crues. De plus, la présence d'écrevisse favorise également l'augmentation de la turbidité. Enfin la pollution de cette rivière par les diverses activités humaines la rend « impropre » à l'installation du cincle plongeur. Aussi, Dewitte T. avait précisé ceci lors d'une réunion sur le sujet : « le tronçon parcouru lors de l'étude était celui le plus délaissé par le cincle plongeur par rapport à l'entièreté du cours d'eau. En effet, une fois la ville de Aublain passée, le cours d'eau se « métamorphose » véritablement. L'Eau Blanche prend l'aspect d'une rivière avec un débit turbulent et irrégulier. Par endroit, le cours d'eau est bordé de pans rocheux et de forêts feuillues. Cette topographie se poursuit jusqu'au village de Virelles, à hauteur du célèbre étang de Virelles » {(Dewitte, 2023) communication personnelle}.

Concernant les zones dans lesquelles des cincles plongeurs ont pu être observés, aucune anomalies quant à leur présence n'ont été relevées. En effet, chaque zone correspondait, en tous points, aux zones décrites dans la littérature. Elles sont caractérisées par les éléments suivants : un environnement forestier fermé ou semi fermé, des roches, un profil sinueux et un cours d'eau présentant des remous. De plus, le cours d'eau est clair parfois limpide ce qui correspond, également, à la caractérisation de l'habitat du cincle plongeur. Certaines de ces zones se trouvaient à proximité d'un pont, intéressant pour une nidification de cincle plongeur, naturelle ou artificielle.

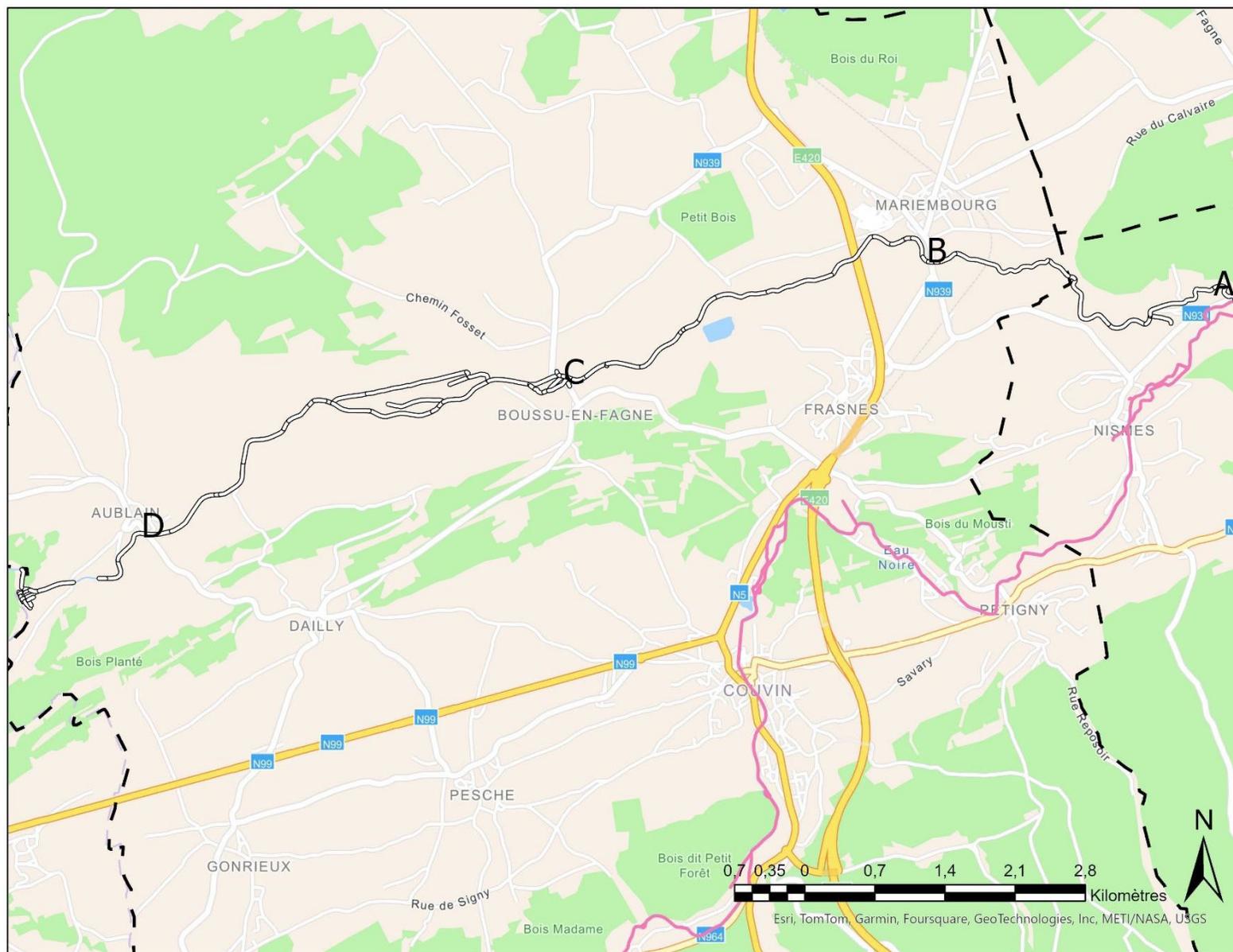
Durant les inventaires, nous nous sommes heurtés à différents obstacles, notamment des clôtures de barbelés traversant les cours d'eau, rendant toute progression impossible.

Cours d'eau	Etapes	Distance en kilomètres entre les deux points	Individus	Date des relevés
Eau blanche	A: Roche à Lomme (Dourbes) -> B: Gare TEC (Mariembourg)	3,6	0	18/10/2023
Eau blanche	B: Gare TEC (Mariembourg) -> C : Rue Alphonse Thomas (Boussus-en-Fagne)	5	0	23/10/2023
Eau blanche	C : SEUL Rue Alphonse Thomas (Boussus en Fagne) -> D : Rue de Dailly (Aublain)	5,5	0	23/10/2023
Eau noire	A : Nimelette (frontière PNVH) -> B : Rue de Rocroi croisement avec Forge Jean Petit	5,7	2	10/10/2023
Eau noire	B : SEUL Croisement Rue de Rocroi / Forge Jean Petit -> C : Le martin pêcheur	4,6	1	13/10/2024
Eau noire	C : Martin pêcheur (Gonrieux) -> D: fond de l'eau (Couvin)	5,5	2	25/09/2024
Eau noire	D : Fond de l'eau (Couvin) -> E : cimetière de Couvin (Couvin)	4,7	6	2/10/2023
Eau noire	E : SEUL ! Couvin cimetière - > F :Couvin pont N5	1,4	2	6/10/2023
Eau noire	F :Pont N5 (Couvin) -> G : Pont Rue du Fourneau (Nismes)	5	4	17/10/2023
Eau noire	G : Pont Rue du Fourneau (Nisme) -> H : Roche à Lomme (Dourbes)	5	4	9/10/2023
Viroin	A : Roche à Lomme (Dourbes) -> B : Parking bergerie	5,7	7	5/10/2023
Viroin	A : Seul ! Parking Bergerie -> B : Rue Herdal de Becqnée (Treignes)	6,3	4	3/11/2023
Viroin	B : Rue Herdal de Becqnée (Treignes) -> C : Mazée/Frontière	3,7	1	2/11/2023
Hermeton	A : Samart/Neuville (source) -> B : Rue Pont de Pierre (Sautour)	4,6	0	7/11/2024
Hermeton	B : Rue Pont de Pierre (Sautour) -> C : Sart en Fagne	5	0	9/11/2024
Hermeton	C : Sart en Fagne -> D : Rue de la Barrière	6,4	0	8/11/2024
Hermeton	D : Rue de la Baerièrè -> E : Rue des digues (entre Romedenne et Vodelée)	5	0	6/11/2023
Total		82,7	33	

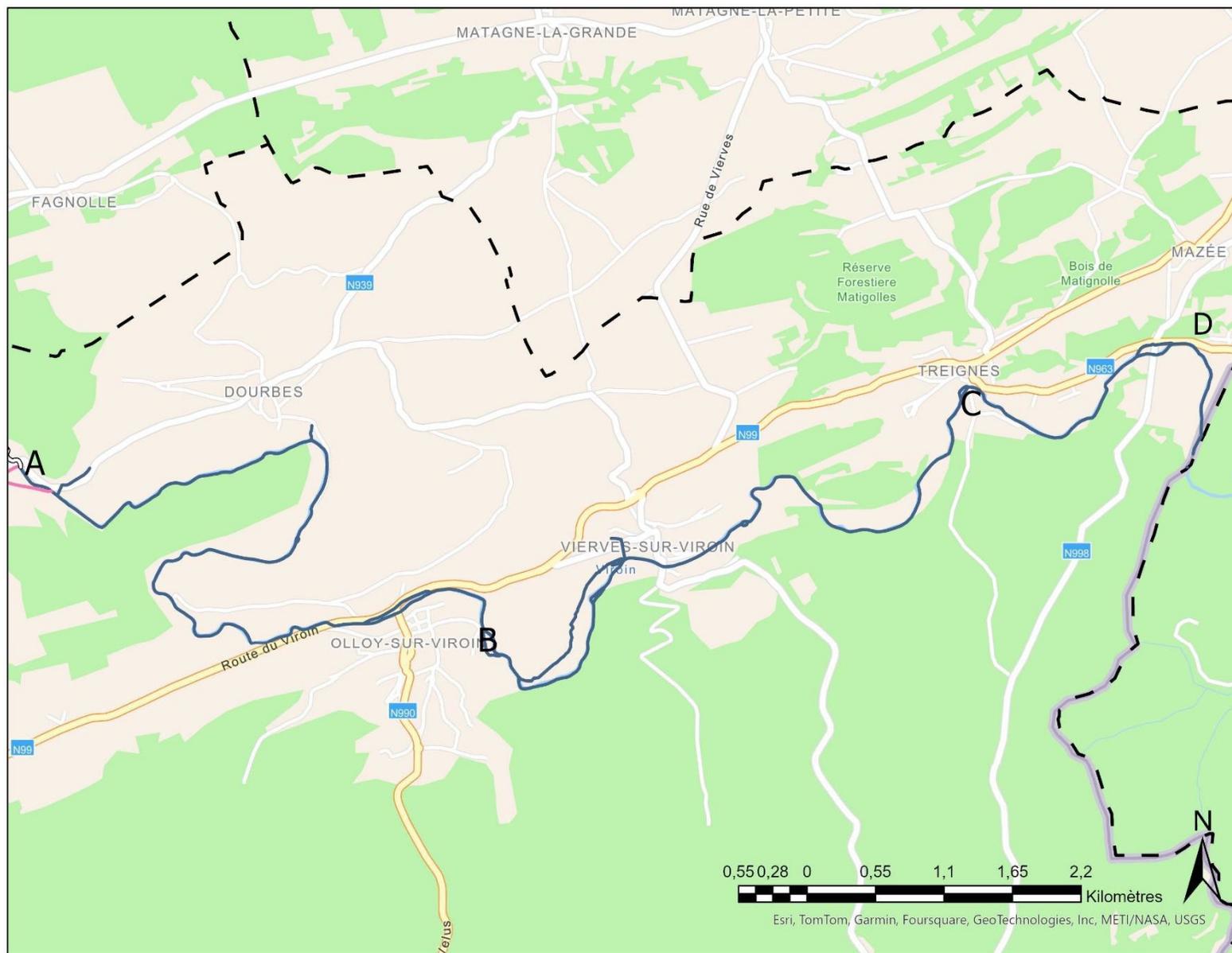
Tableau 1 : Tableau Excel reprenant les différentes étapes parcourues permettant l'inventaire complet des cinctes plongeurs présent sur les cours d'eau du Parc Naturel Viroin-Hermeton, réalisé par Huaux.R.



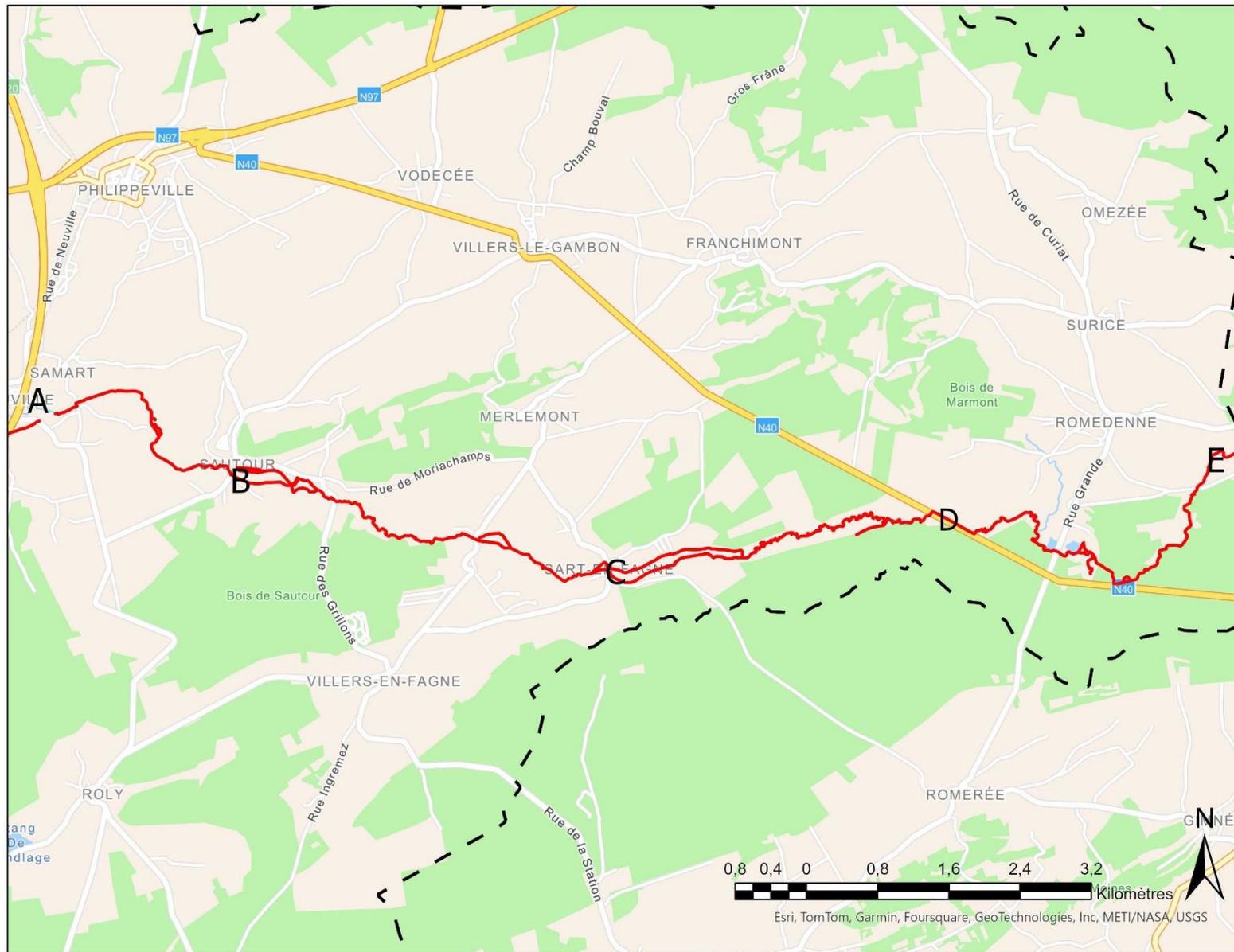
Carte 1 : Carte reprenant les points de départ et d'arrivée des étapes des inventaires de cincles plongeurs sur l'Eau Noire, réalisée sur ArcGis Pro par Huaux R.



Carte 2 : Carte reprenant les points de départ et d'arrivée des étapes des inventaires de cincles plongeurs sur l'Eau Noire, réalisée sur ArcGis Pro par Huaux R.



Carte 3 : Carte reprenant les points de départ et d'arrivée des étapes des inventaires de cincles plongeurs sur le Viroin, réalisée sur ArcGis Pro par Huaux R.



Carte 4 : Carte reprenant les points de départ et d'arrivée des étapes des inventaires de cicles plongeurs sur l'Hermeton, réalisée sur ArcGis Pro par Huaux R.



Photo 1 : Photo réalisée lors de l'inventaire sur l'Eau Blanche montrant un panneau signalant une pollution du cours d'eau, interdisant tout réempoissonnement ,

Huaux R. (23 octobre 2023).

Photo 2 : écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*) dans l'Eau Blanche (50°05'12.2"N 4°33'37.8"E)

Huaux R. (18 octobre 2023).



Photo 3 : Photo prise lors de l'inventaire sur l'Hermeton, illustrant l'importante montée des eaux

Huaux R. (9 novembre 2023).



Photo 4 : Photo d'une zone dans laquelle un ou plusieurs cincle(s) a (ont) été observé(s) sur l'Eau Noire

Huaux R. le 25 septembre 2023.

Photo 5 : Photo d'une zone dans laquelle un ou plusieurs cincle(s) a (ont) été observé(s) sur l'Eau Noire,

Huaux R. le 25 septembre 2023.



Photo 6 : Photo d'une zone dans laquelle un ou plusieurs cincle(s) a (ont) été observé(s) sur le Viroin,

Huaux R. le 9 octobre 2023.



Dourbes - Cent ans de chasse particulière à Dourbes - 1891-1981

Par Philippe Ryelandt, texte et photos (sauf mention contraire)

En 1981, Gaye Daniel, Président du Cercle Culturel Dourbois, asbl, a dédié l'ouvrage dont on va parler ci-dessous à feu son grand-père Gillain Gaye, garde-chasse particulier à Dourbes.

INTRODUCTION

L'originalité de cet écrit (Gaye, 1981) provient de la consultation d'archives privées et inédites, voire uniques relatant durant tout un siècle, année par année, battue après battue, les chiffres et commentaires des tableaux cynégétiques réalisés sur presque la totalité de la commune de Dourbes, soit quelques 1800 ha ou encore 18 kilomètres carrés, bref une surface qui dépasse de peu les 4 km de côté. Dans son écrit, Daniel Gaye défend surtout l'idée que si le gibier disparaît, c'est à cause du changement de mentalité des chasseurs eux-mêmes et pas à cause d'éléments extérieurs à la pratique cynégétique. Au fil du temps, il constate que l'on tire plus et mieux avec des armes de plus en plus performantes. Dans les battues, dit-il, nous avons souvent d'excellents fusils, qui ne sont nullement des chasseurs. D'une chasse relativement extensive, on est passé à une chasse beaucoup plus intensive (territoires découpés, intensification des battues, introduction d'animaux d'élevage, etc.). Assurément, la volonté est d'obtenir des chasses très giboyeuses, presque une fusillade interrompue, des tableaux pantagruéliques. Finalement, après quelques années de cette pratique, le goût de la poudre est devenu amer tant le gibier se fit rare.

Lorsqu'en 1981-82, effectuant mon Service Civil aux Cercles des Naturalistes de Belgique (Vierves-sur-Viroin), j'ai été amené à rédiger une « Monographie sur les Oiseaux du Parc Naturel Viroin-Hermeton » (Ryelandt, 1985). Avec ce travail, j'ai découvert une région que je ne connaissais pas et je suis entré dans le monde des naturalistes. J'ai fait pas mal de rencontres avec des « gens du pays » dont Daniel Gaye. Ce dernier, très vif et très dynamique (j'entends encore le son de sa forte voix), me semblait dévoré par la passion de son terroir (Dourbes). Il m'a laissé un souvenir impérissable.



Photo 1 : Faisans tués en battue dans la région d'Ittre-1980-. Au soir de chacune des journées de chasse, l'ensemble des dépouilles couvraient une surface d'environ 40 mètres carrés.



Photo 2 : "Papa" conduisant des rabatteurs sur les lieux de chasse à Ittre, début des années 80.

Lorsque j'ai reçu sa note, intitulée « Dourbes – Cent ans de chasse particulière à Dourbes – 1891-1981 », il venait de la terminer et son émotion était forte. On peut le comprendre. Passionné de chasse, son document montrait l'effroyable déclin du petit gibier à Dourbes, avec comme corollaire, le constat que si la pratique cynégétique visant ce groupe faunistique particulier ne s'arrêtait pas, faisans, perdrix, lièvres et lapins, régresseraient au point de risquer de disparaître à tout jamais.

La brochure de Daniel qui compte 42 pages est très riche d'enseignements. Par un concours de circonstances, la redécouverte dans mon grenier de cette brochure tapée à la machine à écrire m'a donné envie d'écrire les lignes qui suivent. En effet, j'ai subitement pris conscience de l'importance qu'eut ce fascicule dans ma vie de naturaliste et j'ai voulu la partager.



Photo 3 : Rabatteurs après une battue, Ittre, vers 1980.

Vierves, 1982

La brochure de Daniel Gaye m'a immédiatement rappelé les centaines de dépouilles de petit gibier que j'ai vues étalées au moment des chasses dans le garage d'un château de la région d'Ittre où mon père travaillait (Voir photos 1 à 3). Il faut dire que les grandes cultures et les pâtures en alternance avec de petits bois de cette partie limoneuse assez vallonnée du Brabant wallon offraient au petit gibier un habitat de choix. De ce fait, malgré la surface moindre à Ittre qu'à Dourbes (1000 ha), je pense que le nombre d'animaux tués à Ittre a sans doute été plus important qu'à Viroinval où pourtant les moyennes annuelles des animaux tués entre 1891 et 1981 sont de l'ordre de plusieurs centaines : 250 faisans, 150 perdrix, 200 lièvres et 330 lapins. Avec le recul des années, ces chiffres laissent rêveur.

Soignies, 1987

Me voici enseignant au Collège Saint-Vincent de Soignies. L'un des chapitres d'un de mes cours concerne les lois des croissances des populations (Ramade, 1982). Il en existe deux qui présentent l'évolution mathématique des populations animales en fonctions des paramètres du milieu. La première concerne l'évolution d'une population qui, introduite en un lieu, évoluerait sans facteur qui pourrait la limiter. Dans ces conditions, la croissance théorique des effectifs suit une courbe exponentielle, dite en « J » (Figure 1).

La seconde présente l'évolution d'une population qui, introduite en un lieu, évolue avec des facteurs limitants. Ceux-ci sont représentés graphiquement par une ligne horizontale « K » appelée « capacité limite du milieu ». Cette fois, la courbe est modifiée par la présence de facteurs limitants tels que l'abondance de nourriture, l'espace disponible, la présence ou non de prédateurs, les concurrences intra et interspécifiques, les conditions météorologiques, etc.). Dans ces conditions, la croissance théorique de la population suit une ligne qui démarre d'un chiffre proche de zéro pour augmenter de manière exponentielle jusqu'à un point d'inflexion situé à mi-parcours entre le point zéro et la capacité du milieu ($K/2$). Après ce point, la courbe s'infléchit et arrive tangentielle à la ligne de la capacité limite du milieu. Résultat graphique : une courbe en « S » (Figure 2).

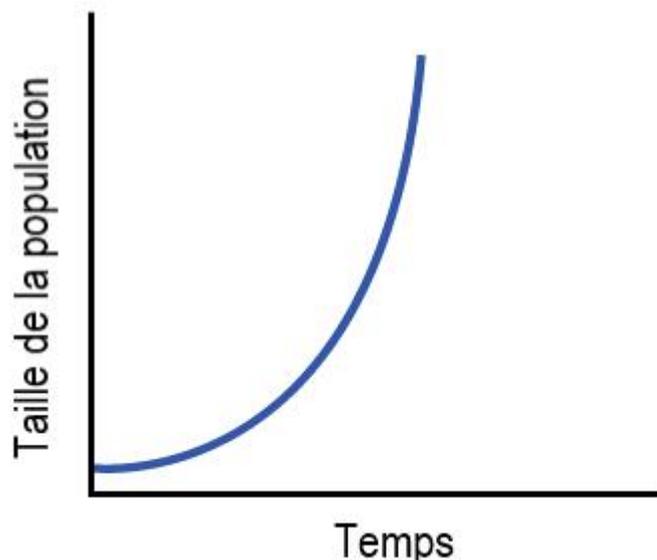
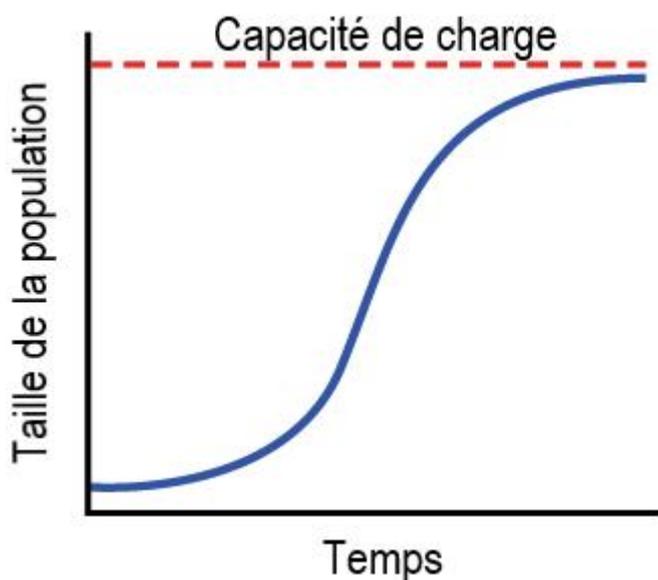


Figure 1 : Courbe exponentielle en "J" montrant la croissance d'une population sans facteurs limitants.

Ces deux lois « théoriques » montrent donc mathématiquement comment évolueraient des populations lorsqu'elles sont en présence ou en absence de facteurs limitants.

Dans la pratique, ces lois sont de la plus haute importance pour tenter de comprendre la dynamique des populations au sein des écosystèmes. Parmi les exercices proposés à l'époque à mes élèves, j'avais demandé de retrouver dans l'écrit de Daniel Gaye des situations illustrant ces lois.



En voici deux exemples pour la courbe en « J » :

- Suite à l'introduction du faisan à Dourbes en 1894, on voit l'évolution lente du nombre des oiseaux tirés à la chasse : 1, 7, 16, 15, 23, 13, 43, ... 126, ... et, 398 en 1912. Inéluctablement, les effectifs ont grimpé de manière relativement exponentielle au fur et à mesure que l'espèce s'étendait sur de nouveaux habitats favorables. Actuellement, c'est de la même manière qu'ont augmenté, juste après leurs introductions dans nos régions, les effectifs de castors, ragondins, Ratons laveurs, Bernaches du Canada, ouettes, perruches, ...

- Après les guerres, celles de 14-18 et de 40-45, apparaissent également des courbes en J chez le petit gibier de Dourbes. En effet, durant ces périodes peu glorieuses où les gardes-chasses étaient mobilisés

Figure 2 : Courbe en "S" montrant la croissance d'une population en présence de facteurs limitants.

par le conflit armé, l'arrêt momentané de la destruction des prédateurs cumulé au braconnage qui n'était plus sanctionné aux

sorties du village, avaient réduit à peu de chagrin les populations de petit gibier.

Dès l'arrêt des guerres, les gardes-chasses reprirent leurs activités de protection du gibier permettant une immédiate explosion démographique de ces derniers (Figure 3).

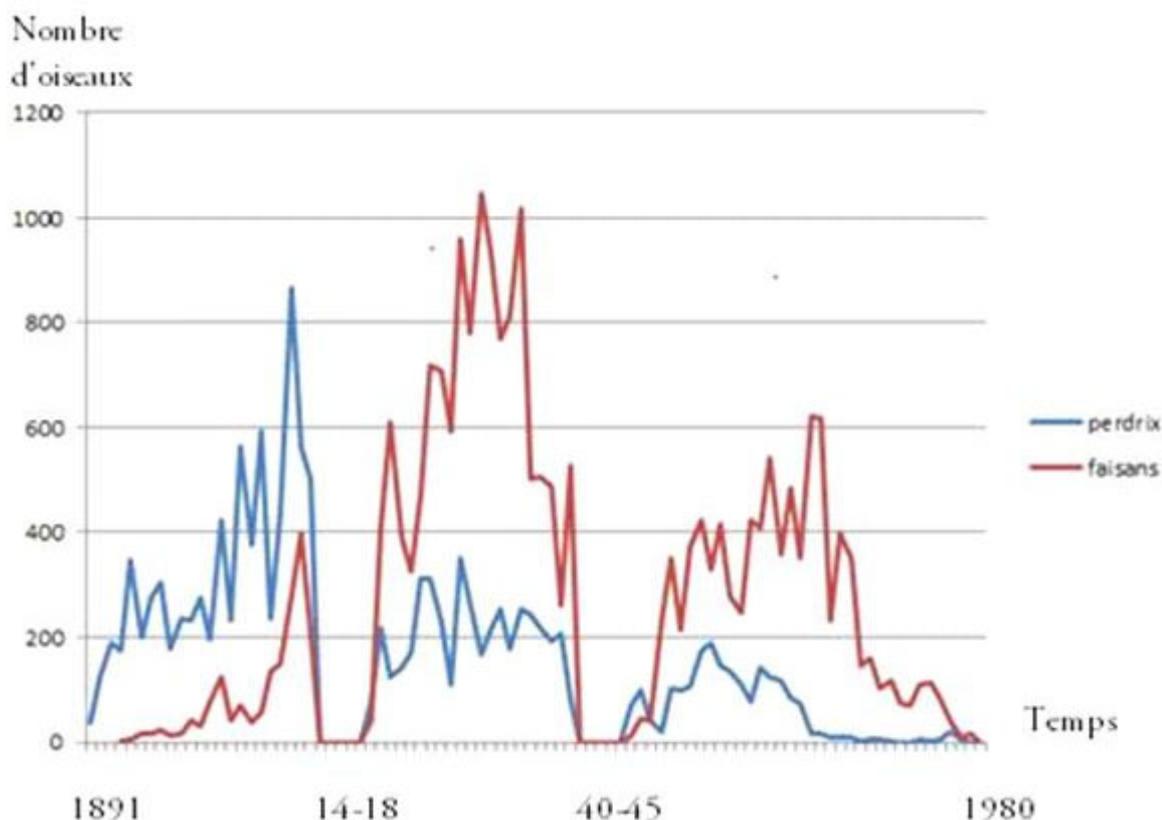


Figure 3. Fluctuations des populations de perdrix et de faisans à Dourbes pour la période 1891-1980 (Gaye, 1981).



Photo 4 : Lapin atteint de myxomatose à Ittre en 1975. Créé par l'homme, cet ultravirus enflamme toutes les muqueuses de l'animal. Celles-ci tapissent la plupart de ses organes : yeux, oreilles, bouche, appareils digestif, reproducteur et respiratoire, ... Une fois contaminé, il devient aveugle, sourd, touse, ... Il « brûle » de partout et meurt assez rapidement.

Dans la brochure de D. Gaye, on peut également trouver des éléments qui mettent en lumière certains paramètres qui illustrent la capacité limite du milieu de la courbe en « S » autour de laquelle les effectifs des espèces chassées à Dourbes oscillent continuellement.

Par exemple, après une saison de chasse, le nombre d'animaux tués est très rapidement remplacé avec cette tendance automatique de rejoindre au plus vite la capacité limite du milieu pour eux. Ceci pourrait d'ailleurs expliquer la frénésie des chasseurs à vouloir toujours tuer plus d'animaux sans que leur excès de prélèvement ne soit sanctionné.

Daniel Gaye relate aussi d'autres facteurs du milieu qui agissent sur les populations de petit gibier. Par exemple, la concurrence extra spécifique. En effet, il constate que lorsqu'une espèce abonde dans le tableau de chasse d'une année, cela semble se faire parfois au détriment d'une autre espèce. De même, les conditions météorologiques influencent beaucoup la réussite ou non de la reproduction et les maladies telles la tularémie chez le lièvre (1949) et la myxomatose chez le lapin (1954)(photo 4) semblent beaucoup peser sur les taux de mortalité de ces espèces. Jouent aussi, les dates d'ouverture et de fermeture des chasses, les guerres (prédation et braconnage non contrôlés), le nombre de chasseurs par battue, le nombre de battues, la taille du territoire de chasse qui se réduit, etc.

Le rôle du changement d'habitat « naturel » sur le gibier au cours des 100 années considérées par Daniel Gaye n'est pas évoqué. Cette donnée ne devait sans doute pas se trouver dans les carnets de chasse de ses aïeux. Il faut dire aussi, qu'à l'échelle de plusieurs décades, les paysages changent assez lentement sans que l'on s'en aperçoive vraiment. Toutefois, il est fort probable que ce facteur ait influencé la capacité limite du milieu pour les différentes espèces de « sauvagine ». En observant les effectifs de perdrix et de faisans, on constate que leurs fluctuations sont très marquées en fonction des périodes. Avant la guerre de 14-18, avec des effectifs moyens de 340 animaux tués par an, la perdrix présente des effectifs largement supérieurs à ceux du faisan dont la moyenne annuelle est de 88. Entre les deux guerres, la tendance s'inverse totalement avec une moyenne annuelle de 612 pour le faisan et de 206 pour la perdrix. Enfin, après la seconde guerre mondiale, le faisan avec une moyenne annuelle de 244 continue à dominer la perdrix dont les effectifs moyens annuels ne s'élevaient plus qu'à 60 exemplaires.

Ces chiffres avec ces inversions très marquées d'effectifs durant ces périodes (Figure 3) nous semblent être le reflet d'un changement important des biotopes affectionnés par ces deux espèces. Par exemple, en quelle mesure la régression des milieux ouverts tels que les pelouses sur calcaire omniprésentes au début du XXème siècle (photo 5) et sans doute propices aux Perdrix grises, n'a-t-elle pas joué en sa défaveur tandis que le faisan pouvait, dans le même temps, profiter des milieux en voie de reboisement (Photo 6) ?

Avec ces exemples, on le voit, la « capacité limite du milieu » pour une espèce donnée, est une notion multifactorielle assez complexe. C'est la raison pour laquelle les idées présentées ici, ne doivent être retenues que comme des hypothèses supports à la discussion.

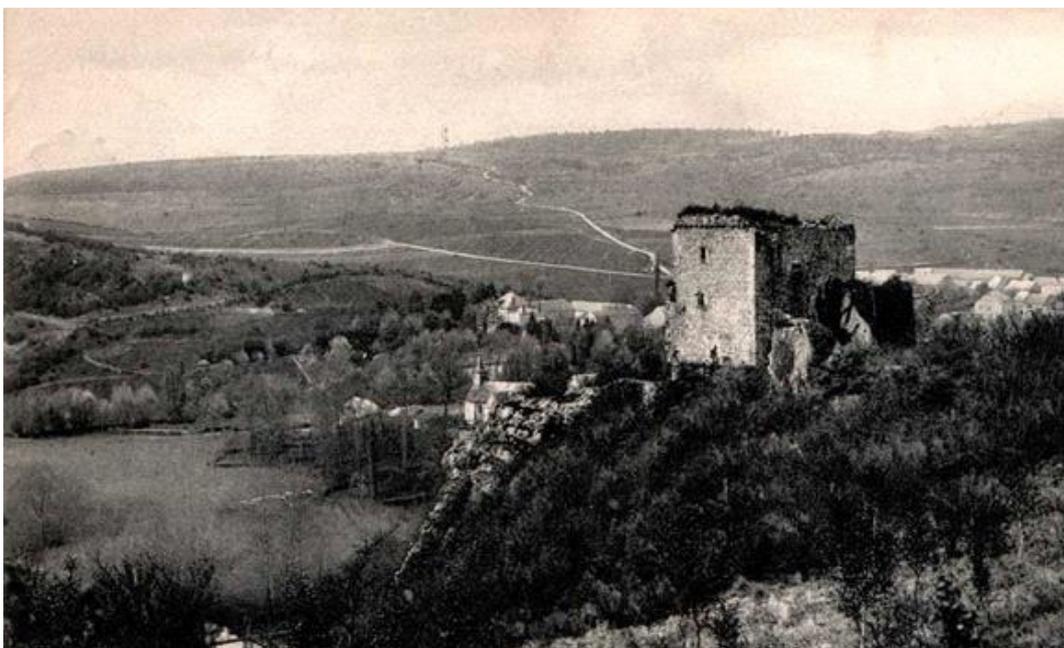


Photo 5 : Panorama de Dourbes avec le château de Haute-Roche à l'avant-plan, prise en mars 1949, montrant un paysage très ouvert favorable à la Perdrix grise. <https://www.dourbes.com/fr>



Photo 6 : Panorama actuel de Dourbes vu de Haute-Roche montrant comment le paysage s'est fortement boisé au cours du temps. <https://www.viroinval.be/fr>

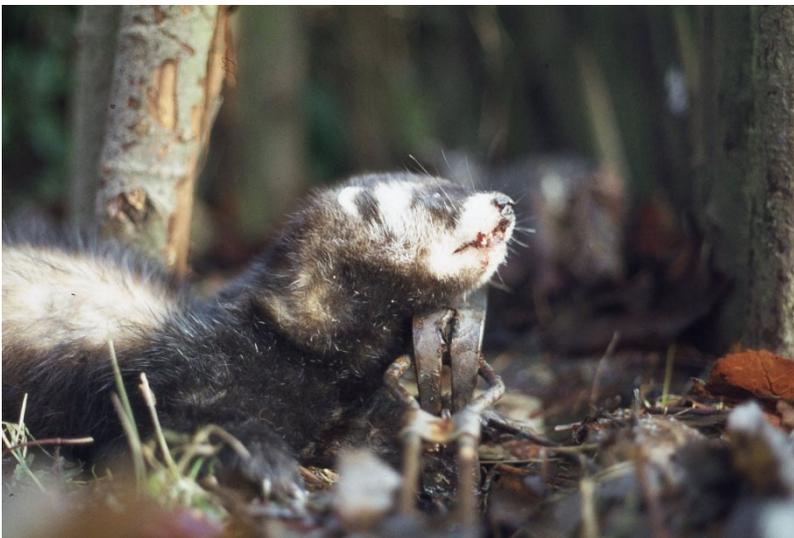


Photo 7 : Œuf de poule dans lequel de la strychnine a été injectée à la seringue. Un cachet illustrant une tête de mort, permet d'avertir le promeneur du danger qu'il encoure. Le dépôt de pareils œufs se faisait en nombres considérables.

Il n'était pas rare d'en trouver tous les 50 m ! Ittre, 1975.



Photo 8 : Les collets étaient disposés sur les coulées empruntées par des animaux sauvages. Ici, un collet placé à l'entrée d'un terrier de blaireau, Ittre, 1975.



Kenya, 1988

Lors d'un voyage au Kenya en 1988, quelle fut notre surprise de constater dans la savane africaine, l'omniprésence, voire la profusion des gangas, francolins, cailles, pintades, outardes, etc., autant d'oiseaux terrestres assimilables au petit gibier (faisans, perdrix, ...) de nos régions. Au détour des chemins que nous empruntions, l'observation de cette abondante petite faune aviaire vivant au sol se faisait de pair avec une pléthore d'observations de rapaces (aigles, vautours, élanion, serpentinaire, ...) et de mammifères prédateurs (chacals, hyènes, mustélidés, léopards et même des lions, ...).

Quelle abondance ! Nous nous demandions, comment la petite faune de type « proie » résistait à la pression des prédateurs, qui en Afrique, est sans commune mesure à celle de nos régions.

Et de me remémorer la situation du petit gibier en Belgique. Chez nous, il est de notoriété publique qu'une région est giboyeuse, si et seulement si, les prédateurs sont limités fortement. Deux gardes-chasses à Ittre et sept à Dourbes avaient cette tâche de détruire les « nuisibles ». Pour ce faire, les usages (photos 7, 8 et 9) d'œufs empoisonnés, de collets et de pièges à mâchoires, étaient monnaie courante.

**Photo 9 :
Dépouille d'un putois attrapé par la patte, à l'aide d'un piège à mâchoires, Ittre, 1975.**

Les chiffres relatés dans les tableaux de Daniel Gaye et qui semblent ne concerner que les animaux tués en battue sont ... édifiants. 3438 prédateurs tués entre 1900 et 1913 dont une loutre tirée en battue le 8 décembre 1904 à Linnery (Viroin) et, 4644 renards, chats, mustélidés, corvidés et rapaces, après la seconde guerre mondiale (1945-1980). Notons qu'aucun rapace n'apparaît dans les tableaux de chasse à partir de 1972, date de leur protection par la loi.

Pourquoi une telle différence entre la situation africaine (beaucoup de prédateurs et beaucoup de proies) et celle européenne (beaucoup de gibier si pas de prédateurs)? Ici aussi, la réponse sera multifactorielle. Remarquons toutefois que les pratiques agricoles très extensives des parcs nationaux africains ne semblent pas affecter le dynamisme reproducteur des espèces « proies ».

Au contraire, chez nous, le couple « engrais-mécanisation » auquel s'ajoute l'impact des pesticides sans doute plus important à Ittre qu'à Dourbes, a dû terriblement affecter le potentiel reproducteur des espèces nichant au sol.

Daniel Gaye, évoque le fait que certains chasseurs de Dourbes pensent que la disparition du gibier est plutôt due à des facteurs externes plutôt qu'à la pression de chasse toujours accrue. Dans son écrit, Daniel réfute cet argument, ce en quoi, il nous semble (en partie) avoir tort. Nous croyons qu'à l'époque où il a écrit son fascicule, il n'a pas mesuré l'impact réel de la mécanisation de l'agriculture (photo 10) qui a dû affecter énormément le taux de natalité des espèces se reproduisant au sol comme la perdrix, le faisan et le lièvre, décimés par la récurrence accrue des fauches des prés et les travaux mécanisés dans les champs.



Photo 10 : "Papa" à Dourbes au début du XXème siècle. Cette photo montre le paysage très ouvert de l'époque. Elle évoque aussi l'évolution de l'agriculture au cours de ce siècle qui eut certainement une très grande incidence sur les populations de petit gibier. <https://www.dourbes.com/fr>

De la fin du XIXème siècle jusqu'au milieu du XXème, limiter les prédateurs permettait de compenser les pertes occasionnées par l'agriculture et d'assurer de « magnifiques » tableaux de chasse. Après 1945, avec les énormes « progrès » de l'agriculture dont l'utilisation des pesticides de la famille du DDT, le taux de natalité des espèces « gibier » s'est réduit peu à peu. Lorsqu'insidieusement le taux de mortalité a été supérieur au taux de natalité, la messe fut dite.

LIFE Râle des genêts de Natagora, 1990 – 1999

Dans les tableaux de chasse, sans préciser s'il s'agit du Râle des genêts ou du Râle d'eau, Daniel Gaye, relate une cinquantaine de données de râles : 48 avant la guerre 40-45 et deux après, l'une en 1949 et l'autre en 1952. Il relate aussi 137 données de Caille des blés dont la dernière en 1953. Pour cette espèce, les données annuelles fluctuent assez fortement de 0 à 17 ce qui est assez habituel chez cet oiseau.

Comment se fait-il que la Perdrix grise très abondante jadis (photo 11) et qui renseignaient parfois des centaines d'individus tués annuellement sur une surface équivalente à un carré de 4 km de côté, ait disparu de la région de Couvin ? (865 exemplaires en 1911 ! et encore 191 exemplaires en 1951) ? Notons que le crash de la Perdrix grise s'est réalisé à Dourbes au milieu des années 60 – la dernière dans l'écrit de Daniel Gaye étant tuée en 1978.



**Photo 11 : Dans les années 70, voir une compagnie de "perdreaux" était habituel.
Sur Ittre, elles pouvaient s'observer près des maisons.**

Et, comment se fait-il que des oiseaux traditionnellement beaucoup plus rares qu'elle, comme la Caille des blés et le Râle des genêts présentent encore actuellement des effectifs, certes très réduits, mais qui fluctuent encore chez nous, bon an mal an, avec quelques exemplaires contactés presque chaque année ? La réponse se situe sans doute dans le fait que la Perdrix grise est sédentaire et que râles et cailles sont des espèces migratrices. En effet, en restant sur place, la perdrix cumule toute une série de facteurs défavorables. En été, son potentiel reproducteur est affecté par l'agriculture, et en hiver, sa capacité à résister aux prédateurs est rendue difficile vu la proximité des milieux boisés qui se sont développés au fil des années et aussi parce que la plupart des terrains agricoles n'offrent pas en période hivernale un couvert suffisant et nourrissant.

Pour le Râle des genêts et pour la Caille des blés, la situation est un peu moins défavorable. En été, bon an mal an, des reproductions sont parfois possibles. Cependant, il est à peu près certain, que les oiseaux qui tentent de nicher chez nous sont issus d'autres régions parfois lointaines (Europe de l'Est, Afrique du Nord). En hiver, ces migrateurs retournent en Afrique où ils trouveront des couverts végétaux souvent peu affectés par l'agriculture pour se cacher et se nourrir.

Au bout du compte, pour au moins une partie de la petite faune de nos régions, le constat est cinglant. Pour survivre dans nos campagnes, il faut être migrant !!!

Soignies - Tétrasy lyre dans les Hautes-Fagnes, 2007-2020

Durant des années, dans le cadre des activités de la Section Biotechnique du Collège Saint-Vincent de Soignies, des « classes vertes » pour les élèves de rhétos étaient organisées dans les Hautes-Fagnes en collaboration avec l'Université de Liège (Mont-Rigi).

Généralement, ces stages avaient lieu fin avril, à l'époque des parades du Tétrasy lyre.

Dans la fraîcheur du petit matin, à partir d'un podium aménagé pour les touristes et à l'aide de longues-vues, professeurs et élèves avaient l'occasion d'observer un ou deux mâles en parade occupant toujours la même plage herbacée. Parfois en journée, nous avions le privilège formidable d'observer des femelles qui déambulaient entre des buissons bas pour se nourrir.

Pendant cette période, les effectifs de l'espèce ont toujours été très bas mais, pas une fois, l'emblématique oiseau n'a manqué son rendez-vous avec nous, et ce, pendant plus de 10 années ! Ce lieu était l'un des derniers endroits en Belgique où l'espèce était considérée comme stable mais en très grand danger d'extinction (figure 4) (Keulen, 2010).

Vint le projet de réintroduction avec des Tétrasy lyres provenant de la taïga suédoise. Malheureusement pour les élèves de Soignies, l'année des premiers lâchers a correspondu avec la désertion de l'aire de baltz ou de parade occupée habituellement par les oiseaux que nous connaissions. Que s'est-il passé ?

« Réintroduire, est-ce cela l'amour de la Nature et même de la chasse ? » pose comme question D.G. dans son écrit. Quant à Marcel Forge, un des gardes-chasses d'Ittre, il considérait empiriquement dans les années 70, que l'arrivée extérieure de faisans d'élevage était néfaste aux oiseaux natifs pour des raisons de concurrence alimentaire et de contamination par des maladies.

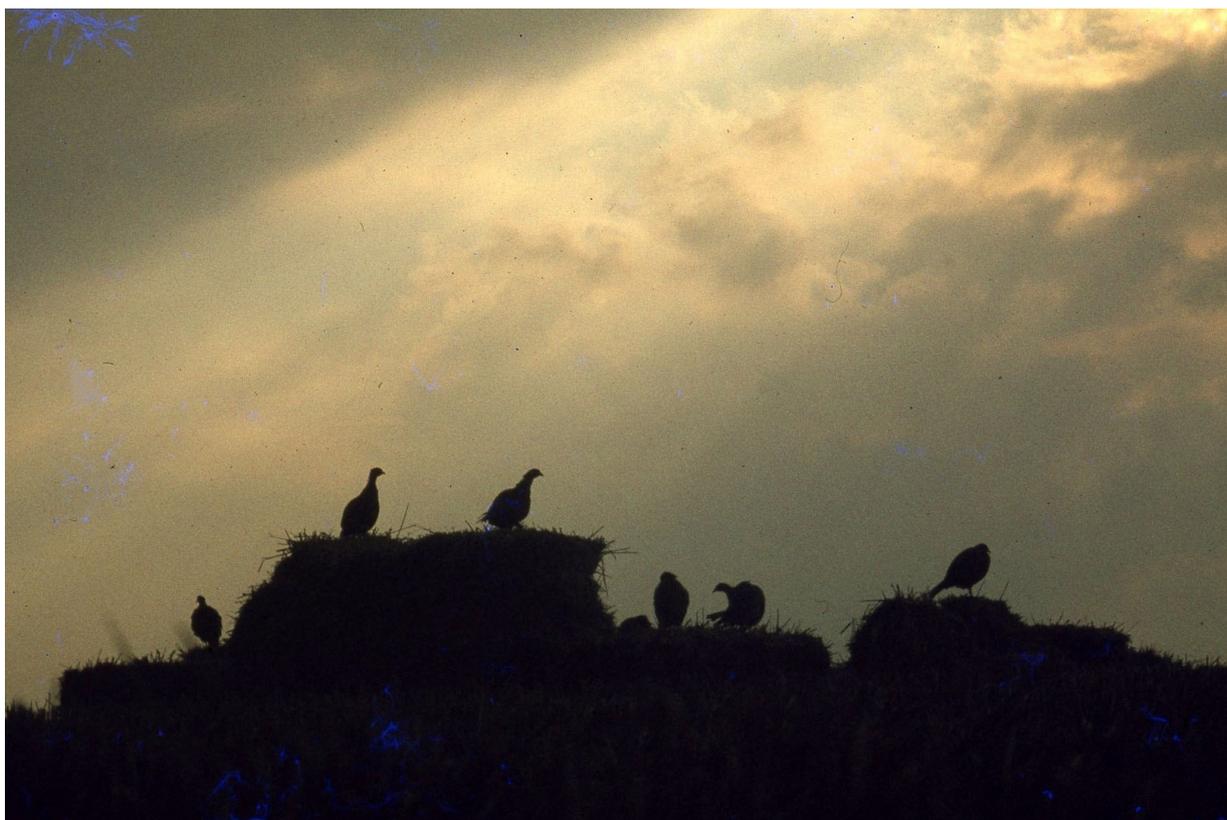
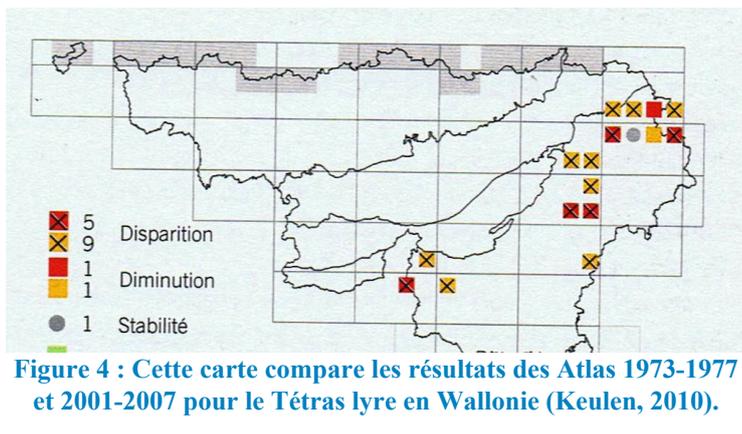


Photo 12 : Ittre, ici les faisans étaient relâchés en quantité : 1000 par an, jusqu'à 3000 certaines années. Observer autant de faisans paraissait « naturel » à Ittre. En réalité, le faisan « sauvage » vit dans la nature en effectifs extrêmement réduits. La situation change évidemment si l'on considère les lâchers d'oiseaux issus d'élevages, la destruction systématique des prédateurs et le nourrissage...

Ceci dit, la présence de deux données inédites de tétras « libres » dans les tableaux de chasse de Dourbes, l'une en 1923 (sans localisation précise) et l'autre en 1951 au Tienne aux Pétons mérite que l'on s'y attarde.



nombreux sites et peut-être aussi du réchauffement climatique. Au début des années 90, le Tétras lyre s'est éteint en Flandre.

En Ardenne, suite à l'interdiction du tir et à la conjonction d'une série de facteurs favorables (étés secs, incendies locaux, limitation des prédateurs), les populations se sont accrues dès la fin des années 60 et au début des années 70. Elles ont atteint alors des niveaux exceptionnels (210 coqs dans les Hautes-Fagnes, 70-80 au Plateau des Tailles ...) (Keulen, 2010). La carte de la figure 4 montre la répartition de l'oiseau en Ardenne et sa terrible régression depuis les années 70. Pour la période 2001-2007, l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie ne renseignait pour la Wallonie plus que 13 à 27 coqs presque tous installés dans les Hautes-Fagnes. Depuis la réintroduction, reste-t-il un seul individu indigène ?

Ainsi, les données de Dourbes montrent qu'à une époque assez lointaine, l'espèce fréquentait non seulement les tourbières, les landes tourbeuses et les landes sèches à bruyère de Haute-Ardenne mais aussi des zones de campagnes parfois moins hautes en altitude qui présentaient sans doute des attraits biologiques suffisants pour l'espèce (région de Vielsam, B. Clesse). A cet égard, il est intéressant de consulter une carte publiée récemment de la répartition des Tétras établie par l'historien Serge Nekrassoff (2019) (voir figure 5).

Depuis quelques décades, n'est-ce pas ce manque général de qualité biologique de nos « banales » campagnes qui empêche les Tétras lyres des Hautes-Fagnes de retrouver son souffle ?

Quoi qu'on fasse, avoir de petits îlots d'habitats favorables pour les Tétras dans un océan de campagnes hyper banalisées, parfois proches du désert biologique, ne permettra sans doute pas à l'espèce de se maintenir chez nous. La disparition de la plupart des stations fréquentées par l'espèce à l'exception des Hautes-Fagnes ne l'atteste-t-il pas (voir figure 4) ?

Le vrai challenge, plutôt que de (ré) introduire l'espèce, ne serait-il pas de faire en sorte que les tétras suédois, sans l'aide des humains, puissent à nouveau s'écouler vers des sites plus méridionaux, passant des landes scandinaves à celles du Danemark, d'Allemagne, des Pays-Bas pour enfin arriver au Limbourg, dans les Hautes-Fagnes, en Croix Scaille, au plateau de Rocroi et, en définitive, bien sûr à Dourbes (deux fois/100 ans ☺). Ne serait-ce pas cela le vrai réensauvagement de la Nature à préconiser, lié à un nouveau comportement humain capable de recevoir avec élégance Dame Nature.

Dans ce cadre, le plus dur sera sans doute de convaincre les humains. Mais, pourquoi pas ? C'est un beau projet de société. Par contre, croire que techniquement des oiseaux suédois ne soient pas capables de voler jusque chez nous, est une fausse croyance. Le tout, c'est qu'ils en aient « envie ».

Elles datent d'une époque où la population belge était estimée en 1944 à environ 1000 couples nicheurs dont les 4/5 se trouvaient en Campine et le reste réparti surtout en Ardenne orientale avec environ 180 N (Lippens & Wille, 1972). Dans le sud-est de l'Entre-Sambre-et-Meuse (de Couvin à Oignies), 5 cas de nidification avaient été relatés entre 1897 et 1928 (Lippens & Wille, 1972).

Au cours du XXème siècle, l'espèce a connu un déclin généralisé en raison du recul des landes et de l'enrésinement de

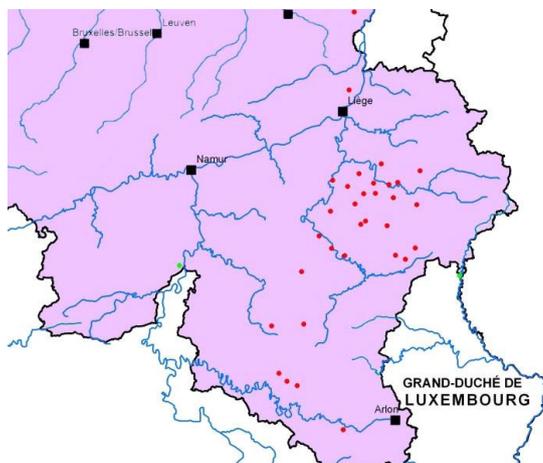


Figure 5 : Localisation des chasses réputées peuplées de Tétras lyre, mises en location ou en vente par voie d'annonces dans la presse entre 1850-1914.

Actions vipères, 2007 - 2024

Depuis une trentaine d'années, on constate le déclin très rapide des populations de la Vipère péliade (*Vipera berus*) en Wallonie. De nombreux facteurs sont régulièrement énoncés pour expliquer cette régression alarmante.

Toutefois, parmi elles, la principale cause qui se dégage, est la surpopulation du sanglier. Le suidé nuit aux vipères de plusieurs manières. Il dérange les reptiles qui ont besoin de s'exposer pour thermoréguler, en particulier les femelles gestantes. En décimant les rongeurs et les batraciens des sites occupés par le serpent, il est sans doute devenu un concurrent alimentaire insupportable. Enfin, il exerce aussi une prédation directe sur ces animaux.

Pour se convaincre de l'importance de l'effet néfaste du sanglier, il faut visiter les sites à vipère pour voir à quel point ceux-ci sont saccagés : prairies retournées, éboulis de pierres complètement déplacés, sites les mieux ensoleillés squattés ou dérangés. Sur ces sites les populations de vipères sont moribondes. Inversement, les seules populations de Vipère péliade qui se ragaillardissent habitent des réserves naturelles clôturées contre les sangliers.

Et la publication de Daniel Gaye dans tout cela ? Trois choses nous interpellent sur le rapport vipère-gibier.

La première est une question. Comment se comportait les reptiles de la région de Couvin lorsque le petit gibier abondait sachant notamment que le faisan est un grand prédateur de reptiles ? Des recherches pour répondre à cette question ne mériteraient-elles pas d'être menées ?

La seconde est une constatation basée sur la lecture des tableaux de chasse qui renseignent un nombre incroyablement faible de sangliers. En 100 ans, 36 ont été tués à Dourbes, soit une moyenne de 0,3 par an ! Avant la première guerre mondiale, l'animal est totalement aux abonnés absents. Après, jusqu'en 1981, l'animal est resté extrêmement rare, de même que le cerf qui n'est indiqué que trois fois pour l'ensemble de la période.

C'est à partir des années 1990 - 2000 que la population des sangliers a explosé de manière exponentielle. Et, dans la foulée, toute une série d'animaux rares et sensibles ont régressé : Alouette lulu, Engoulevent, Râle des genêts, Bécasse,

Comme par hasard, c'est également à ce moment clé que les effectifs de vipères ont régressé mais sans doute aussi ceux du Lézard vivipare et de l'Orvet fragile.

Les effectifs du Hibou Moyen-Duc, mangeurs quasi exclusif de rongeurs, encore très abondants dans les années 90, ont eux aussi fortement diminués.

Cela paraît à peine croyable, mais depuis plusieurs décennies, tout le milieu a changé. On le voit avec l'évolution du gibier. Avant la guerre 14-18, c'est la perdrix qui domine le faisan (figure 3) sans doute dans les pelouses sur calcaire ouvertes et les zones cultivées extensivement. Ensuite, avec le reboisement progressif, c'est le faisan qui émerge. Enfin, en 1979, Daniel Gaye fait le constat de l'impossibilité de continuer la chasse au petit gibier à Dourbes. La grande forêt est-elle en train de reprendre ses droits ? Peu à peu, le taillis et les parts de bois des citoyens disparaissent au profit des hautes futaies de grands chênes et des hêtres avec leurs glands et leurs faînes qui nourrissent naturellement les sangliers.

En 1979, une page se tourne et 10 ans après l'écrit de Daniel Gaye, commence à se développer, la chasse au grand gibier avec son lot de réintroductions de sangliers et de cerfs originaires d'Europe centrale. L'histoire peu glorieuse des réintroductions de faisans et de perdrix, se répète maintenant avec les grands ongulés. Et puis, comme si cela ne suffisait pas, ces animaux sont nourris artificiellement à grand renfort de céréales. Comme à la guerre, une attaque appelle une riposte. L'introduction du gibier, que ce soit celle du faisan ou celle du sanglier, semble être devenue un des facteurs-clés pour contraindre désormais le biologiste professionnel à élever des serpents et les réintroduire à leur tour. A qui profite le « crime » ?

Le document publié en 1981 par Daniel Gaye n'amène-t-il pas son lot d'informations intéressantes pour illustrer et/ou interpréter une partie du rapport qui existe entre le fonctionnement des écosystèmes et les activités humaines qui leur sont intimement liées ?

Remerciements :

Un très vif merci à Daniel Gaye qui a autorisé que ce texte soit publié avec les données inédites et privées de son écrit de 1981.

Bibliographie :

GAYE, D. (1981) : Dourbes – Cent ans de chasse particulière à Dourbes. 1891 – 1981. Inédit. 42 pages

KEULEN, C. (2010) : Tétrás lyre, *Tetrao tetrix*. Pages 140-141 in Jacob, J.-P., Dehem, C., Burnel, A., Dambiermont, J.-L., Fasol, M., Kinet, T., van der Elst, D. & Paquet, J.-Y. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune – Flore – Habitats » n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.

LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : Tétrás lyre, Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale, Tielt, Belgique, Lannoo : 270-271.

NEKRASSOFF, S. (2019) : Sur les traces du Tétrás lyre et autres grianots, en Haute Ardenne aux temps jadis. Les Naturalistes Belges, 100 (1), 1-15.

RAMADE, F. (1982) : Eléments d'écologie : Ecologie appliquée. Paris : McGraw-Hill. 452 pages.

RYELANDT, P. (1985) : Ornithologie du Parc naturel Viroin-Hermeton. Vierves-sur-Viroin, Belgique. 300 pages.

Note de la rédaction : Divers autres carnets de chasse renseignent la présence du Tétrás lyre jusque dans les années soixante, Oignies et L'Escaillière/Cul-des-Sarts (carnet de chasse de Thomas Philippe).

VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale

« Entre-Sambre-et-Meuse »

Vous y trouverez de nombreuses informations, telles que les dernières actualités, la présentation de notre régionale et de son équipe.

Mais aussi :

- Nos différents projets et actions, développés par thèmes
- Notre agenda d'activités en détail
- La présentation de nos réserves naturelles, faite par leur(s) gestionnaire(s)
- Nos publications, dont le magazine papier "**Clin d'Œil Nature**" disponible sur abonnement (10€ pour 2 numéros/an),
« les Chroniques du Bois de Fagne »
..et bien sûr "**La Grièche**"...

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.natagora.be/esm>

Les carrières abandonnées, hauts lieux de la biodiversité !

Par Elise Glaude, chargée de missions Conservation de la nature au Parc naturel Viroin-Hermeton

L'intérêt des carrières récemment abandonnées pour la biodiversité n'est plus à démontrer. Toutefois les anciennes carrières ne sont pas en reste et constituent des zones refuge pour bon nombre d'espèces sensibles. Avec le temps, ces sites se referment progressivement, colonisés par la végétation. Cette évolution naturelle réduit petit à petit la diversité des habitats, et par conséquent, la capacité de ces anciens sites d'extraction à accueillir une aussi grande diversité d'espèces.

Les anciennes carrières du Parc naturel Viroin-Hermeton

Le Parc naturel Viroin-Hermeton (Couvin, Philippeville, Viroinval) est traversé, du nord au sud, par 4 grandes régions écologiques : le Condroz, la Fagne-Famenne, la Calestienne et l'Ardenne. Cette diversité de territoires écologiques résulte d'une grande variabilité géologique, avec des zones de phyllades dans l'extrême sud du territoire (Cambrien), des grès et schistes du Dévonien Inférieur en moyenne Ardenne, des calcaires et schistes du Dévonien Moyen en Calestienne ainsi que des schistes en Fagne et des alternances de grès et de calcaires dans le Condroz.



Photo 1 : Carrière des Wayons (Merlemont)

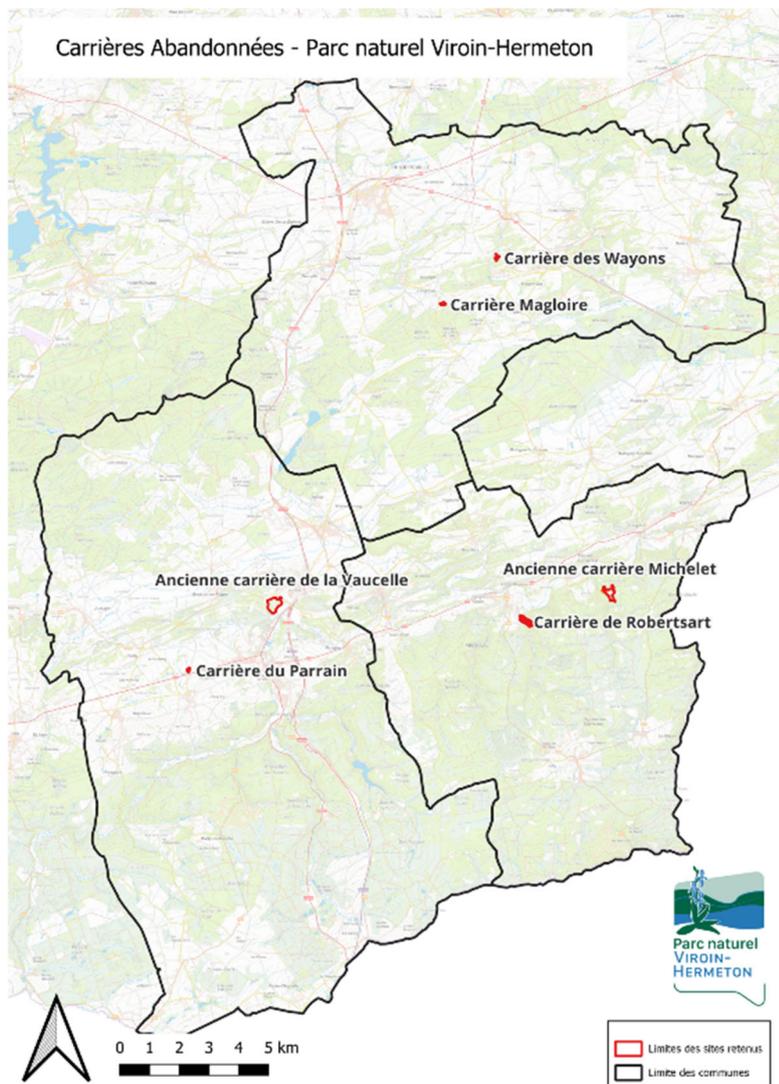
Cette diversité géologique a permis à l'industrie extractive de connaître un essor important au XIX et XXe siècles sur l'ensemble du territoire du Parc naturel avec l'exploitation du schiste ardoisier, du grès, de la dolomie, du calcaire, du "marbre rouge"... Au total près de 100 sites d'extraction sont recensés sur l'ensemble des trois communes. Aujourd'hui, la plupart des sites sont abandonnés et seule une poignée reste toujours en activité.



Photo 2 : Carrière de Robertsart (Olloy)



Photo 3 : Carrière de la Vaucelle (Couvin)



Localisation des six sites du projet
« Anciennes carrières »

Le projet « Anciennes carrières »

Dans ce contexte, le Parc naturel Viroin-Hermeton porte un projet de restauration des anciennes carrières, financé par la Région wallonne et mené en collaboration avec les communes, le Département de la Nature et des Forêts (DNF) ainsi que divers acteurs locaux. Le projet vise à réhabiliter les habitats issus de ces anciens sites d'extraction afin de préserver de nombreuses espèces rares, menacées ou protégées.

Six sites ont été sélectionnés dans le Parc naturel. Anciennes carrières de marbre rouge en Fagne, de marbre frasnien ou de pierres calcaires en Calestienne, ou de grès du Couvinien en Ardenne, elles possèdent toutes une richesse biologique et patrimoniale remarquable.

Les habitats à protéger et restaurer y sont nombreux : éboulis et falaises plus ou moins ensoleillées, lambeaux de pelouses sèches, mares permanentes ou temporaires, zones humides, forêts feuillues indigènes... Autant de milieux importants pour la flore et la faune.



Photo 4 :
Carrière Magloire
(Sautour)

Chaque site, doté d'un plan de gestion, fera l'objet d'inventaires naturalistes au printemps/été 2025 grâce à plusieurs naturalistes bénévoles. Ces nouvelles données permettront d'adapter et d'améliorer les plans de gestion mais aussi de déceler la présence d'espèces invasives, contre lesquelles des moyens de lutte seront prévus lorsque c'est possible. Enfin, ces inventaires permettront d'identifier des espèces « indicatrices » qui seront suivies avant et après travaux, afin d'évaluer leurs effets et l'efficacité de la gestion.

Les travaux de restauration sont prévus à partir de la fin d'année 2025. Par ailleurs, certains sites seront aménagés afin de mettre en valeur leur richesse naturelle et leur passé industriel, grâce à des panneaux explicatifs et des points de vue aménagés. L'entretien des sites sera réalisé lors de chantiers participatifs ou avec le soutien de partenaires locaux.

Photo 5 :
Carrière Michelet
(Vierves)



Photo 6 :
Carrière du Parrain
(Pesche)

UN POÈME POUR LE DIRE

TEXTE ET DESSIN : SABINE MALO

Le Cincle et l'eau, immersion de vie

*À peine visible, même pour l'œil averti,
aussitôt vu, l'instant d'après il est parti.
Danseur des rives, au plastron éclatant,
que l'onde enlace et porte en son élan.
Son chant se mêle au bruit du ruisseau,
à l'ombre des berges ou sur un îlot.
Il plonge, en défiant les courants sous-jacents,
et scrute les galets parfois en les retournant.
Sous un surplomb de mousse et de pierre,
il tisse son nid dans l'ombre légère.
Nul ne s'invite dans son vaste domaine,
car il pourchasse et combat sans peine.
Au printemps, quand le jour s'illumine,
écloront ses rêves en notes fines.
Les eaux vives porteront ainsi, jour après jour,
le doux héritage de son chant d'amour.
Ainsi va le cincle, libre et discret,
gardien des eaux, un messenger secret.
Témoin d'un monde limpide et profond,
là où l'homme n'avance qu'à tâtons.*

Cinclus cinclus

